La Voix de l'Est

VENDREDI
7 OCTOBRE
2016

GRANBY | 82e ANNÉE, N° 91

lavoixdelest.ca

COUPABLE D'AGRESSION SEXUELLE

Jean Boissonneault a été acquitté de cinq des six accusations qui pesaient contre lui

PAGE 2

PHOTO JANICK MAROIS

UNE COWANSVILLOISE HAPPÉE SUR LE TROTTOIR

PAGE 3

Granby
Un sarcophage romain dans la bibliothèque municipale
PAGE 4

Missions sur les villes intelligentes
Le maire Bonin retournera en Europe cet automne
PAGE 5

Employabilité des immigrants
Un appel à l'ouverture lancé auprès des entreprises de la région
PAGE 6

actions multi flammes GRANBY
250 LITRES DE PROPANE GRATUITS
à l'achat d'un foyer au gaz
Jusqu'au 10 octobre
795, Denison Est, Granby
5022605

KURA SUSHI COWIE
DISPONIBLE UNIQUEMENT chez COWIE
Tellement plus qu'une poissonnerie
sur présentation de ce coupon
À l'achat de 30$ avant taxes de sushis, obtenez 5$ de rabais
COWIE
Valide jusqu'au 1er décembre 2016.
Jusqu'à épuisement des stocks
586, rue Breton, Granby, 450 375-6400
83¢ + tx
5044375

Reconnu coupable d'agression sexuelle

Cinq des six accusations à l'endroit de Jean Boissonneault sont toutefois rejetées

PASCAL FAUCHER
pascal.faucher@lavoixdelest.ca

GRANBY — Le tribunal a déclaré le coureur automobile et employé d'une entreprise de remorquage Jean Boissonneault coupable d'agression sexuelle sur une mineure, jeudi.

L'homme de 33 ans a toutefois été acquitté de cinq des six accusations qui pesaient contre lui. La juge Julie Beauchesne, de la Cour du Québec, a indiqué que le témoignage des deux autres plaignantes, elles aussi mineures au moment des faits reprochés, contenait des imprécisions et des contradictions qui semaient un doute raisonnable.

En vertu de quoi elle ne pouvait retenir ces accusations. Il en va autrement de celles relatives à la troisième plaignante, dont le témoignage a été qualifié de « franc et pondéré ». « Elle s'est presque excusée de devoir témoigner contre (Jean Boissonneault) », a dit la juge, et n'entretenait pas d'animosité envers la famille de l'accusé.

Son témoignage comportait « certaines incohérences et invraisemblances », mais il s'agit de « contradictions mineures et sans importance ». La version de M. Boissonneault a quant à elle été jugée « non crédible » et « mensongère ». Puisqu'il a reconnu avoir filmé la jeune fille sortant de la douche et à son insu, « le tribunal trouve invraisemblable le fait que l'accusé ait dit n'avoir aucune attirance » pour elle, qui avait alors 17 ans.

CRAINTES

La juge Beauchesne a aussi rejeté la théorie de la défense voulant que toutes les accusations découlaient d'une vengeance de l'ex-épouse de M. Boissonneault, qui connaît les plaignantes. Cynthia Bouchard aurait dû s'abstenir de les inciter à porter plainte, mais « elle avait des craintes pour ses enfants », a-t-elle noté.

La version de Jean Boissonneault a été jugée «non crédible» et «mensongère» dans le cas d'une des trois plaignantes. — PHOTO LA VOIX DE L'EST

« Le tribunal ne voit pas de complot contre Jean Boissonneault ; plutôt une femme vulnérable qui a déjà aimé l'accusé », a dit la juge. Avant leur séparation, le coureur automobile avait admis à son épouse qu'il l'avait trompée à plusieurs reprises.

M. Boissonneault est resté stoïque durant l'audition de sa sentence et ne s'est pas adressé aux médias à sa sortie, tout comme les plaignantes. Il reste en liberté en attendant la suite des procédures judiciaires.

Pour la Couronne, Me Karim AinMelk a requis qu'il soit évalué pour établir des rapports sexologiques et présentenciels, ce à quoi Me Roger Paquin, à la défense, ne s'est pas objecté. Les parties reviendront devant la cour le 13 décembre, pour la forme. Elles plaideront ensuite pour la sentence.

CROIRE

Selon Me AinMelk, l'accusé s'expose à une peine maximale de 10 ans de prison. Il s'est dit satisfait du verdict et que « les victimes aient témoigné », même celles dont les plaintes ont été rejetées. La juge n'a pas dit qu'elle ne les a pas crues, a-t-il précisé, mais elle ne pouvait déclarer l'accusé coupable tout en ayant des doutes raisonnables.

« Il y avait trop de trous, de faits imprécis, a dit Me AinMelk. La preuve n'a pas été faite. Mais elles sont satisfaites qu'il ait été reconnu coupable d'une accusation. »

Quatre plaignantes avaient porté plainte contre M. Boissonneault au départ, mais l'une d'elles s'est désistée en cours de procès.

Me Paquin ne s'est pas adressé aux médias.

EN BREF

Incendie suspect à Knowlton

La vigilance d'un passant a permis de limiter les dégâts provoqués par un incendie dans des unités d'entreposage, rue Victoria, à Knowlton mercredi soir. L'appel au service incendie de Lac-Brome a été fait vers 20 h 20. « Il y a quelqu'un qui passait devant le 381, rue Victoria, relate le directeur du service incendie, Pierre Laplante. La personne a observé qu'il y avait une présence de fumée à l'arrière du bâtiment. » Puisque les pompiers étaient sur une pratique de feu, ils ont été sur place en moins de cinq minutes et ont pu constater qu'un incendie était en cours. Les dommages sont estimés à environ 25 000 $. « L'enquête nous a été transférée parce que ça pourrait être de nature suspecte, indique la sergente Ingrid Asselin, porte-parole de la Sûreté du Québec en Montérégie. On n'est pas en mesure pour le moment d'établir si c'est criminel ou pas. » Un technicien en scène d'incendie de la SQ s'est rendu sur place jeudi. **KARINE BLANCHARD ET CYNTHIA LAFLAMME**

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

ALIBI, *nom masculin*

Définition – [Droit] Preuve qu'un suspect donne de sa présence à un autre lieu qu'à celui du délit dont on l'accuse. *Avoir un alibi.* [Figuré] Prétexte, excuse. *S'abriter derrière un alibi commode.*

Étymologie – Du latin *alibi*, 'ailleurs'.

Locution – *alibi en béton* : alibi très solide, irréfutable.

Après le français, l'anglais !
Antidote 9
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien lePrograès dimanche laVoixdel'Est

5102391

SOMMAIRE

Affaires	6 et 15
Arts et culture	11
Horoscope	17
Jeux	16
Loterie	8
Nécrologie	19
Observateur	17
Opinions	10
Petites annonces	18
Sports	20

NOUS JOINDRE

FACEBOOK facebook.com/lavoixdelest

TWITTER @lavoixdelest

NUMÉRO GÉNÉRAL 450-375-4555
Abonnement et livraison 450-375-4555, option 2
Les petites annonces 450-375-8888
Événements urgents 450-375-9081
Bell mobilité (gratuit) #172 66

TÉLÉCOPIEURS
Rédaction 450-777-4865
Publicité et petites annonces 450-777-7221

COURRIEL
Rédaction *redaction@lavoixdelest.ca*
Abonnement *abonnement@lavoixdelest.ca*
Publicité *publicite@lavoixdelest.ca*
Annonces classées *classees@lavoixdelest.ca*

MÉTÉO

AUJOURD'HUI
Ensoleillé. Nappes de brouillard se dissipant le matin.
Max. 22 **Min. 10**

DEMAIN
Nuageux avec 60 % de probabilité d'averses
Max. 17 **Min. 8**

Une piétonne âgée de 42 ans a été gravement blessée lorsqu'elle a été happée à l'intersection des rues James et Davignon à Cowansville. — PHOTO JANICK MAROIS

UNE PIÉTONNE GRAVEMENT BLESSÉE À COWANSVILLE

Le pire évité de justesse

KARINE BLANCHARD
karine.blanchard@lavoixdelest.ca

COWANSVILLE — Le pire scénario a été évité de justesse jeudi à Cowansville. Une piétonne âgée de 42 ans, qui venait selon toute vraisemblance de reconduire son enfant à l'arrêt d'autobus, a été renversée par une voiture. Elle souffre de graves blessures, mais sa vie n'est pas en danger.

« J'ai entendu un bruit. Je me suis reviré et j'ai vu la voiture sur le terrain de la résidence, raconte Pascal Marcotte, un ouvrier de la construction qui travaillait de l'autre côté de la rue et qui a accouru sur place. J'ai regardé en dessous de l'auto et j'ai vu une main... »

La piétonne, qui venait d'être happée à l'intersection des rues James et Davignon, reposait sous la voiture qui a terminé sa course sur le terrain d'une résidence privée.

Pendant que M. Marcotte prenait soin d'elle, son patron est allé éteindre le moteur de la voiture. Un autre ouvrier s'est empressé d'alerter les secours. « Au début elle était confuse, mais elle était consciente », raconte M. Marcotte.

Nicole Prévost n'oubliera pas de si tôt cette scène qui s'est déroulée sous ses yeux. « J'ai vu une voiture passer vite sur mon gazon et elle s'est arrêtée entre le sapin et ma galerie à l'avant », décrit-elle, des trémolos dans la voix. Elle a offert son aide aux ouvriers qui sont intervenus en leur donnant des couvertures pour réchauffer la piétonne en attendant les secouristes.

INTERVENTION DES POMPIERS

L'intervention des pompiers de Cowansville s'est avérée nécessaire pour soulever la voiture et la stabiliser afin de permettre aux paramédicaux de prodiguer des soins à la piétonne. Celle-ci a été transportée d'urgence à l'hôpital Brome-Missisquoi Perkins. Malgré la gravité de ses blessures, les médecins ne craignent pas pour sa vie.

La dame venait possiblement de laisser son enfant à l'intersection où il monte dans l'autobus scolaire, comme elle le fait quotidiennement, selon des informations obtenues par *La Voix de l'Est*. La conductrice impliquée dans la collision, une Cowansvilloise de 82 ans, n'a pas été blessée.

La Sûreté du Québec fait enquête. Un périmètre de sécurité a été établi à l'intersection. Des enquêteurs spécialisés en reconstitution de scène d'accident se sont rendus sur place. Ils ont passé un long moment à analyser la scène.

Les policiers affirment qu'il est trop tôt pour établir la cause de l'accident. « On doit établir s'il y a eu une infraction qui a été commise ou pas », indique la sergente Ingrid Asselin, porte-parole de la SQ. Les policiers ont toutefois écarté l'hypothèse que l'alcool au volant puisse avoir joué un rôle.

Pascal Marcotte a été témoin de la collision. — PHOTO JANICK MAROIS

LES MÉDECINS SPÉCIALISTES, PASSIONNÉS POUR LA VIE

Une série à lire demain sur toutes les plateformes de Groupe Capitales Médias.

PAPIER / INTERNET / TABLETTE / MOBILE

GROUPE CAPITALES MÉDIAS · leSoleil Québec · leDroit Ottawa/Gatineau · leNouvelliste Trois-Rivières · laTribune Sherbrooke · leQuotidien lePrograès dimanche Saguenay-Lac-Saint-Jean · laVoixdel'Est Granby

5100139

GRANBY

Le sarcophage romain à la bibliothèque

MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU
marie-france.letourneau@lavoixdelest.ca

GRANBY — Le sarcophage romain offert en 1953 au maire Horace Boivin aura sa place dans la bibliothèque municipale Paul-O.-Trépanier, qui fait présentement l'objet d'importants travaux de rénovation.

Entreposé au garage municipal depuis 2003, le sarcophage romain offert au maire Horace Boivin trônera dans la bibliothèque Paul-O.-Trépanier, qui fait présentement l'objet d'importants travaux de rénovation. — PHOTO ALAIN DION

En fait, l'imposante œuvre, entreposée depuis 2003 au garage municipal, est déjà rendue sur place. Mais elle est encore dans une boîte de bois pour la protéger et la préserver des regards indiscrets, a affirmé le maire de Granby, Pascal Bonin.

Celui-ci affirme qu'il souhaitait faire une « surprise » lors de l'inauguration de la nouvelle mouture de la bibliothèque le mois prochain, mais la nouvelle a récemment été partagée lors des Journées de la culture. « Je parle du sarcophage depuis huit ans et j'ai toujours dit que je le ressortirais. L'occasion était trop belle », affirme le maire au sujet du chantier de la bibliothèque.

Pascal Bonin dit ainsi vouloir faire un « clin d'œil aux gens de la culture à Granby ». « Finalement, le gars qui était supposé ne pas aimer la culture est celui qui ramène les choses… », glisse-t-il en faisant référence aux critiques dont il a fait l'objet par le passé.

HISTOIRE FASCINANTE

L'histoire du sarcophage romain est tout sauf banale. Cette pièce, faite de marbre italien, est âgée de plus de 18 siècles, selon un article rédigé par Cecilia Capocchi, de la Société d'histoire de la Haute-Yamaska. Offerte à Horace Boivin, elle a été transformée en fontaine pour embellir le parc Pelletier.

Un expert en conservation architecturale, embauché par la Ville de Granby, a toutefois sonné l'alarme à l'été 2003. « Cette œuvre d'art a beaucoup trop de valeur pour qu'on ne la protège pas des intempéries. C'est le genre d'œuvre qu'on retrouve dans un musée d'envergure internationale, comme au musée du Louvre à Paris », avait déploré Trevor Gillingwater.

L'histoire avait alors fait le tour du Québec. Le sarcophage, dont le poids atteint 8000 livres, a par la suite été nettoyé et réparé en partie, avant d'être remisé au garage municipal en attendant de trouver le bâtiment idéal pour l'installer.

Il y a deux ans, il a été considéré d'inclure l'œuvre dans le futur centre aquatique. Mais les plans ont changé pour l'aménager dans la bibliothèque municipale alors qu'elle fait l'objet de travaux de rénovation d'un peu plus de 2 millions $. À ce jour, un retard de sept à dix jours aurait été observé sur le chantier, selon le maire Bonin. « Ce n'est pas beaucoup pour un chantier comme ça, calcule le maire. On veut s'assurer que la première expérience pour les employés et les citoyens soit parfaite. »

Prévue au début novembre, la réouverture de la bibliothèque pourrait ainsi être retardée de quelques jours, avance Pascal Bonin.

COMPLEXE INDUSTRIEL IMPERIAL TOBACCO

Démolition d'un édifice centenaire

MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU
marie-france.letourneau@lavoixdelest.ca

GRANBY — Un édifice centenaire du complexe industriel Imperial Tobacco à Granby sera démoli cet automne. L'endroit était devenu dangereux, selon les estimations du propriétaire des lieux, Gérald Scott.

Résultat : les quatre commerces qui y avaient pignon sur rue ont déjà déménagé ou le feront au cours des prochaines semaines, comme Uniforme et Bedondine maternité.

Gérald Scott, à la tête de l'entreprise Chasco, propriétaire et gestionnaire d'espaces immobiliers industriels, précise que « ce n'est pas de gaieté de cœur » qu'il a dû prendre cette décision. « C'était rentable et j'avais même fait refaire la toiture l'an dernier. J'ai dépensé 50 000 $. Sauf qu'avec ce que j'ai vu, comme ingénieur avec une maîtrise en structures, je ne pouvais vraiment pas prendre de chance, ni humainement ni financièrement, à laisser cette bâtisse-là debout », a fait valoir M. Scott.

C'est le printemps dernier, alors que des travaux de maçonnerie s'imposaient à certains endroits, que Gérald Scott dit avoir constaté l'état du bâtiment, construit en 1905. « En ouvrant le mur, on s'est aperçu qu'il y avait un espace entre les briques d'à peu près quatre pouces. C'était vraiment dangereux. (…) On aurait dû la (bâtisse) refaire au complet », explique-t-il.

M. Scott souligne que le mur ouest du bâtiment, qui s'étire entre les rues Cowie et St-Jacques, avait déjà une inclinaison lorsqu'il s'en est porté acquéreur dans les années 1970. « On vérifiait deux, trois fois par année s'il y avait une évolution. On avait déjà une appréhension, mais pas au point de mettre la vie des gens en danger. »

Le complexe de l'Imperial Tobacco comporte cinq bâtiments de briques rouges, dont deux sont situés du côté sud de la rue Cowie. Ceux-ci sont la propriété de Pierre Laflamme depuis 2010. Les trois autres bâtisses, au nord de la rue Cowie, appartiennent toujours à Gérald Scott. Le restaurant l'Atelier d'Archibald loge dans l'une d'elles.

Cet édifice centenaire du complexe industriel Imperial Tobacco sera démoli cet automne. — PHOTO ALAIN DION

Le bâtiment voisin, qui est aujourd'hui vide, abritait la chaufferie du complexe. Avec la démolition annoncée d'un des immeubles, Gérald Scott dit vouloir « garder ses énergies pour investir dans la chaufferie ». « Je me cherche un projet porteur pour la communauté. Le fait que cette autre bâtisse-là soit enlevée va peut-être nous donner une flexibilité additionnelle », estime-t-il.

Pour le moment, l'espace dégagé sera utilisé comme stationnement « jusqu'à ce qu'on ait décidé autre chose ». « On a d'autres projets pour ce secteur-là, mais il est trop tôt pour en parler », note M. Scott.

Les locataires de l'immeuble ont jusqu'au 31 octobre pour quitter les lieux. C'est déjà chose faite pour le Centre de yoga, qui s'est relocalisé rue Denison Est en juillet, et Uniforme qui aura pignon sur la rue Simonds Sud. La Ville de Granby a par ailleurs accordé une aide discrétionnaire de 5000 $ à l'entreprise lors de la dernière séance du conseil municipal.

Le déménagement de Force 12 (autrefois Voiles St-Onge) et Horizon Aventure est en cours. Ils logeront dans un autre immeuble de Chasco situé sur la rue St-Urbain. Bedondine maternité s'installera pour sa part dans la rue Boivin.

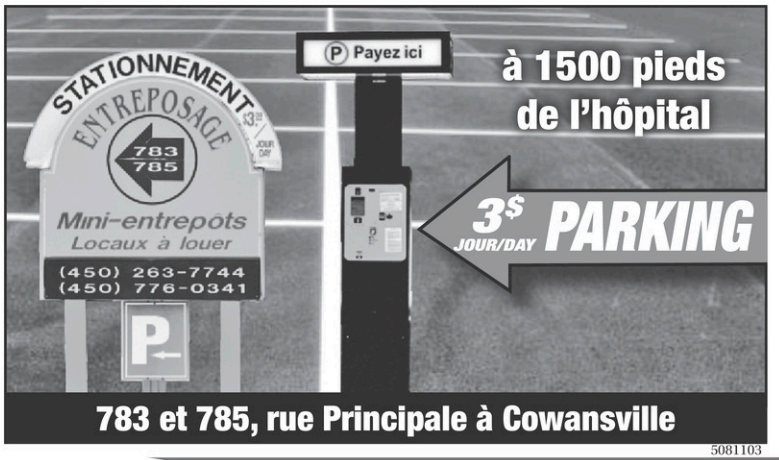

5081103

5075657

VILLES INTELLIGENTES

Autre mission du maire en Europe

MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU
marie-france.letourneau@lavoixdelest.ca

GRANBY — Le maire de Granby, Pascal Bonin, retournera en Europe cet automne à l'occasion d'une mission économique qui portera sur les villes intelligentes. Depuis l'an dernier, ses participations aux différentes missions sur ce thème ont engendré des coûts d'un peu plus de 20 000 $.

Le maire de Granby, Pascal Bonin, retournera en Europe à la mi-novembre dans le cadre d'une mission sur les villes intelligentes. Il s'agira de son troisième séjour sur le continent européen depuis le printemps 2015. — PHOTO D'ARCHIVES

De l'argent bien investi ? « C'est un très bon investissement, si on regarde ce qu'on va pouvoir économiser à long terme avec ce qu'on ramène de ces missions, comme les permis en ligne. (...) Je pense que 20 000 $ pour sauver des centaines de milliers de dollars par année, ce n'est pas beaucoup. Et plus le temps va passer, plus on va se rendre compte que ces voyages-là sont excessivement rentables et permettent de nous différencier », estime le maire Bonin.

« C'est clair et net que l'ancienne façon, qui était beaucoup celle de M. Boivin (Horace, maire de Granby de 1915 à 1934), est encore la bonne. Aujourd'hui, il faut sortir et aller voir les choses », ajoute-t-il du même souffle.

Après son récent passage à Washington où il a prononcé une conférence à l'occasion du salon Washington Smart Cities Week, Pascal Bonin se rendra à Barcelone, en Espagne, à la mi-novembre. Il s'agira de son troisième séjour sur le continent européen depuis le printemps 2015.

Cette fois-ci, il souligne qu'il assistera en sol espagnol à « la plus grosse foire d'Europe » en la matière. Le maire accompagnera par ailleurs une délégation québécoise puisqu'il prendra part à une mission économique organisée par le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation du Québec. Il ne prononcera toutefois aucune conférence à cette occasion.

« On commence à tisser des liens. Il y a aussi beaucoup de rencontres d'affaires. C'est important d'être là, de continuer les démarches et de rapporter des choses ici », estime-t-il.

INSPIRATION

Pascal Bonin souligne que d'importants projets en cours à Granby, comme la revitalisation du centre-ville, pourraient entraîner l'utilisation de nouvelles technologies. « Il faut être au fait de ce qui se fait en ce moment et voir, pas juste sur le marché nord-américain, mais aussi européen, ce qui est disponible, vers où ça s'en va », estime-t-il.

Il y a quelques années, l'éclairage au DEL était sur toutes les lèvres, mais, selon lui, les poubelles « intelligentes » figurent parmi les nouvelles tendances à surveiller.

Pascal Bonin note que « l'ameublement de la collecte des déchets » — des lieux publics pas des déchets domestiques — tend à s'informatiser et s'automatiser. Des senseurs appliqués dans les poubelles permettent aux employés des travaux publics d'être plus efficaces, alors qu'ils sont avisés, par le biais d'un logiciel, du moment opportun de la collecte.

Ce n'est pas demain la veille que de telles poubelles feront leur apparition dans les parcs et lieux publics de Granby. Mais Pascal Bonin suit néanmoins l'évolution de ce phénomène. Ce dernier pourrait avoir des avantages, croit-il, alors que la ville compte son lot de touristes et d'événements d'importance.

Lentement, mais sûrement, l'apport de la technologie dans les affaires municipales tend à s'accélérer à Granby depuis quelques mois, rappelle le maire. De plus en plus de permis du service d'urbanisme sont émis en ligne. Cet hiver, les activités de déneigement pourront être suivies en temps réel. Un portail qui permettra la gestion des requêtes des citoyens est aussi en préparation.

Coûts des missions du maire sur les villes intelligentes

Europe, printemps 2015:
5200 $

Europe, printemps 2016:
6714 $

Washington, automne 2016:
3279 $

Montréal, automne 2016:
975 $

Europe, automne 2016:
4504 $

Total: 20 672$

3888483

APPEL LANCÉ AUX EMPLOYEURS DE LA RÉGION

« L'intégration passe par l'emploi »

CYNTHIA LAFLAMME
cynthia.laflamme@lavoixdelest.ca

GRANBY — SERY et la Chambre de commerce Haute-Yamaska et région lancent un appel à l'ouverture aux entreprises de la région et veulent sensibiliser les employeurs aux avantages d'employer un immigrant.

Derek Tremblay et Joanne Ouellette, respectivement de la Chambre de commerce Haute-Yamaska et région et de SERY, ont lancé un appel à l'ouverture aux employeurs de la région. — PHOTO ALAIN DION

L'initiative a pris naissance lorsqu'un employeur sous-traitant pour les vergers est venu rencontrer Derek Tremblay, directeur général de la chambre de commerce. Son équipe, composée en partie d'immigrants, s'était vu refuser une deuxième journée de cueillette de pommes alors que l'entente était d'un minimum de trois jours.

Semble-t-il que le pomiculteur n'avait pas espoir que l'équipe de 15 personnes soit suffisamment rapide, même au terme de l'essai de trois jours. « On veut que les entreprises ouvrent leur porte autant pour les cueilleurs de pommes que les gens qui sont spécialisés », déclare Joanne Ouellette, directrice générale de Solidarité ethnique régionale de la Yamaska (SERY).

« On travaille pour ces personnes immigrantes et je veux qu'elles soient intégrées dans la société. Et l'intégration passe par l'emploi. Si t'as pas d'emploi et que tu passes toute la journée à te tourner les pouces à la maison, ça ne marche pas. On les fait venir ici, il faut les intégrer jusqu'au bout et pour ça, on a besoin d'aide, on a besoin des industries », a-t-elle ajouté.

Kathleen Taylor travaille à la régionalisation des immigrants arrivés à Montréal. Elle rencontre environ 600 personnes par année et en convainc la moitié de venir s'installer dans la région.

En 2015, elle a fait l'envoi de 229 curriculum vitae pour des postes spécialisés. Elle s'est évidemment assurée que les personnes étaient qualifiées pour ces postes. Seulement vingt de celles-ci ont été appelées pour une entrevue. Quinze ont obtenu un travail et y sont toujours.

« Ça veut dire qu'il faut que les employeurs se donnent la chance de passer outre la discrimination raciale du CV, qu'on regarde qualification pour qualification et qu'on se donne la chance de le passer en entrevue », plaide M^me^ Taylor.

DES RÉFUGIÉS QUI SONT PRÊTS À TRAVAILLER

Il y a aussi les réfugiés déjà à Granby qui ne demandent qu'à travailler. « Ces gens-là vont être dévoués comme personne ne l'est au Québec parce qu'ils se disent "ils m'ont donné une chance, je vais leur donner la preuve qu'ils ont bien fait", ajoute M^me^ Ouellette. Granby est une ville d'accueil renommée, c'est un exemple au Québec. Ce qu'il nous reste à faire, c'est de développer au niveau de l'employabilité. »

L'aide à l'intégration au marché du travail au Québec peut d'ailleurs faire des petits. Un immigrant peut redonner à sa façon à la société par la suite. C'est le cas d'un Afghan qui, après avoir été engagé dans une usine, a ouvert des dépanneurs puis a acheté des immeubles à logements. Il lui arrive d'appeler SERY pour accueillir des réfugiés dans ses immeubles lorsqu'un appartement se libère.

Grâce à cette première chance offerte par des employeurs ouverts, vingt-deux des vingt-neuf familles afghanes arrivées dans les débuts de SERY ont aujourd'hui une ou plusieurs entreprises.

5078559

5073366

NOUVELLE LIGNE ÉLECTRIQUE À BROMONT

Le tracé sera connu d'ici un mois

JEAN-FRANÇOIS GUILLET
jean-francois.guillet@lavoixdelest.ca

BROMONT — Hydro-Québec devrait trancher d'ici le début novembre concernant le tracé retenu pour la nouvelle ligne électrique dans le secteur du lac Bromont, a indiqué à *La Voix de l'Est* Ginette Cantin, conseillère des relations avec le milieu pour la société d'État. Et bien que le circuit puisse passer sur le territoire de Brigham, il est normal que les représentants de la Ville n'aient pas été consultés jusqu'ici dans le dossier, a affirmé la porte-parole.

Cinq tracés étaient sur la table pour l'implantation du circuit triphasé (trois fils) dans ce secteur champêtre de la localité. Or, les élus viennent de rejeter, lundi, l'option d'un circuit à proximité de la rue Farr, à la suite du dépôt du rapport d'une firme embauchée par la Ville. Les chemins de Gaspé et de Magog figurent notamment parmi les quatre scénarios présentés par Hydro-Québec.

Devant l'impasse, les membres du conseil municipal ont réitéré par voie de résolution à la société d'État leur opposition à ces tracés. « On est surpris de la décision des élus, a concédé M^me^ Cantin. L'objectif était qu'ils tranchent. Finalement, ils ne sont pas arrivés à s'entendre, alors ils nous demandent de le faire à leur place. »

Rappelons que de multiples modifications au réseau de distribution sont au programme dans le cadre de la construction du nouveau poste d'Adamsville. Le projet prévoit notamment le remplacement du circuit existant par des équipements érigés en bordure de la route. Ainsi, les élus ont résolu « que la Ville ne privilégie aucun des tracés, mais qu'elle exige que les considérations liées aux routes champêtres ou composantes biophysiques et aux impacts du lac Bromont soient intégrées dans le tracé retenu. »

Le Groupe Desfor, une firme spécialisée en foresterie et en environnement, a été mandaté pour suivre de près les travaux menés par la société d'État. « On a bien l'intention d'accepter toutes les conditions énumérées dans [la résolution] », a fait valoir M^me^ Cantin.

DERNIÈRE LIGNE DROITE

Pas question pour Hydro-Québec de « retourner à la planche à dessin », tel que le conseiller du district lac Bromont, Louis Villeneuve, l'a suggéré lors de la dernière séance du conseil. « Les meilleurs scénarios sur le plan électrique, technique et environnemental sont les quatre choix que l'on a déposés aux citoyens et aux élus [en consultation publique] le 14 juillet », a mentionné la porte-parole. « D'ici un mois, on devrait être en mesure de faire un choix », a-t-elle précisé.

Parmi les tracés proposés par la société d'État, celui du chemin de Gaspé doit passer sur quelques terrains du territoire de Brigham. Ce qui soulève bien des questions, estime Jérôme Dussault, un résident du secteur qui suit le dossier de près depuis le début.

« Je viens d'apprendre que la Ville de Brigham n'a jamais été informée qu'il y aurait potentiellement un tracé sur leur territoire. Donc, les dés étaient pipés depuis le début », a-t-il clamé lors de la séance du conseil, lundi, évoquant qu'Hydro-Québec veut de toute évidence ériger la nouvelle ligne en bordure du chemin de Magog.

Le directeur général de Brigham, Jean-François Grandmont, a corroboré ne pas avoir été avisé à propos d'une éventuelle ligne triphasée sur le territoire de Brigham. Ni concernant une consultation publique sur le sujet. « Il faut que toutes les personnes concernées, peu importe le territoire, soient consultées », a-t-il dit.

De son côté, Ginette Cantin a indiqué qu'Hydro-Québec « n'a pas jugé utile » d'informer la Ville. « Le tracé sur de Gaspé touche deux lots sur le territoire de Brigham. On avait avisé leurs citoyens [pour la consultation publique]. Pour nous, quand les parcelles sont marginales, notre préoccupation, ce sont les citoyens. Et selon les discussions avec les gens de Bromont, ils n'étaient pas intéressés à ce que l'on explore le scénario du chemin de Gaspé. »

La conseillère des relations avec le milieu chez Hydro-Québec, Ginette Cantin. — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

Vendredi, samedi et dimanche 7, 8 et 9 octobre
8000 points bonis* par tranche de 75$
*Valeur minimale de 8$

La modération a bien meilleur goût.
Éduc'alcool
PRENEZ GOÛT À NOS CONSEILS
SAQ
18+ L'offre *Obtenez 8000 points bonis par tranche de 75$* est en vigueur du 7 au 9 octobre 2016 seulement. Exclus de cette offre : SAQ Dépôt, SAQ Restauration, agences de la SAQ, comptoirs Vin en vrac, service des commandes privées et commandes « Cliquez, Achetez, Ramassez » effectuées en dehors de la période promotionnelle. Les points bonis sont offerts aux membres SAQ Inspire seulement et sur présentation de la carte SAQ Inspire. Le seuil d'achats requis correspond au montant d'achat de produits et services éligibles de la transaction. Les cartes-cadeaux et la consigne sur les bières ne sont pas éligibles, et les transactions séparées ne peuvent être combinées pour atteindre le seuil minimal requis. Seuls les produits et services admissibles au programme sont considérés pour l'émission de points bonis. 18 ans ou plus. Cette offre est en vigueur jusqu'à la fermeture de la succursale. Aucune mise de côté n'est acceptée. Voir SAQ.COM/saqinspire pour les modalités et conditions de SAQ Inspire. La SAQ peut mettre fin à cette offre en tout temps. Détails en succursale. Marques de commerce déposées.
5097928

› UN COCHON ABANDONNÉ SUR UN TERRAIN PRIVÉ

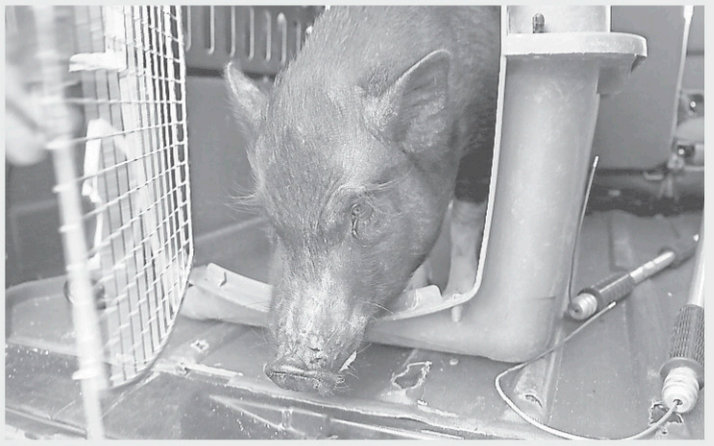

La SPA des Cantons a connu jeudi son premier cas d'abandon de cochon. Le refuge a reçu un appel en fin de journée pour un cochon agressif à Granby, dans le secteur rural de la rue Cowie. Deux jours plus tôt, le cochon vietnamien, une race domestique, a été retrouvé sur le terrain d'une maison unifamiliale par les propriétaires des lieux. Après quelques recherches et après avoir réussi à faire monter l'animal sur la galerie, ils se sont tournés vers la SPA des Cantons. Selon leurs observations, le cochon était mal entretenu par son maître, une constatation possible en raison de la longueur des ongles de ses pattes. Il a d'ailleurs essayé de mordre la dame qui avoue qu'elle aurait tenté d'en prendre soin chez elle, comme elle est en zone agricole, s'il n'avait pas été agressif. Carl Girard est intervenu avec une employée pour mettre en cage le cochon. « Ça a pris deux minutes, raconte-t-il. On a placé la cage et on l'a promené avec des panneaux de bois qui me servent dans les cas de chiens dangereux. C'est une première ! » Le cochon, surnommé Ernie par l'équipe de la SPA, sera transféré dans un autre refuge. **CYNTHIA LAFLAMME** — PHOTO JULIE CATUDAL

EN BREF

125 grammes de cannabis saisis

Un homme de 30 ans a été arrêté à l'occasion d'une perquisition menée jeudi matin, à Waterloo, grâce à des informations reçues du public. Les policiers de la Sûreté du Québec ont saisi environ 125 grammes de cannabis et des comprimés, qui seront analysés ultérieurement, dans un immeuble à logements du boulevard Horizon. Le suspect pourrait faire face à des accusations de possession de stupéfiants. Il a été libéré sous promesse de comparaître et doit respecter des conditions. **LA VOIX DE L'EST**

LOTO QUÉBEC — Résultats du : MERCREDI 5 OCTOBRE 2016

lotoquebec.com/loteries

Lotto 6/49 : 01 03 31 32 39 49 — 48 compl.
LOT GARANTI DE 1 000 000 $ (Numéro complet non décomposable) 47542544-01

Québec 49 : 13 16 18 29 36 37 — 30 compl.

Extra : 3669521

La Poule aux Oeufs d'OR — Numéros « Télé » — Numéro boni 10

1 25 000 $	2 50 000 $	3 100 000 $
854057	443574 décomposables	052193
004433	530866 non décomposables	862944

Tout ou Rien : 01 02 03 10 12 14 15 18 20 22 23 24

Quotidienne : 2 23 3 440 4 2989

Lotto Poker : 5 ♡ 6 ♣ 6 ♠ 8 ♡ D ♠

Banco — Turbo x 1 : 01 06 09 13 15 16 18 20 22 28 30 39 42 52 57 60 61 65 69 70

Sprint 04 14 31 38 42

Lotto-D : 5 5 1 1 2 5 1 2

Triplex : 08 29 32 38 40

Astro : Jour - Mois - Année - Signe — 02 FÉVRIER 88 VIERGE

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

5105560

TRANSACTION DE 700 000 $

Cowansville propriétaire de sa bibliothèque

MICHEL LALIBERTÉ
michel.laliberte@lavoixdelest.ca

COWANSVILLE — L'édifice abritant la bibliothèque municipale de Cowansville fera officiellement son entrée dans le parc immobilier de la Ville dans les prochains jours. La municipalité l'achètera au coût de 700 000 $.

La Ville se prévaudra en effet de son option d'achat pour acquérir le 608 de la rue du Sud. Elle loue l'ancienne quincaillerie depuis maintenant cinq ans, soit depuis qu'elle y a déménagé la bibliothèque Gabrielle-Giroux-Bertrand. Dès la conclusion du bail, la Ville avait manifesté son intention d'acheter l'immense bâtiment.

Depuis 2011, le conseil municipal a mis de côté 150 000 $ par année pour acheter l'édifice. La création de cette réserve s'est avérée « une sage décision », souligne Lucille Robert. « Ç'a été une bonne façon de procéder. On s'est entendus pour la louer (la bâtisse) pendant cinq ans. On a pu mettre de l'argent de côté, sans l'emprunter. Aujourd'hui, elle est à nous », indique la conseillère responsable de la culture.

La dernière année du bail, qui s'est terminée le 30 septembre dernier, prévoyait que la Ville payait un loyer mensuel de 11 565 $.

L'arrivée de la bibliothèque au centre-ville s'est fait ressentir sur son achalandage, croit M^me^ Robert. Elle donne comme exemple le succès des cours et conférences de l'université du troisième âge ainsi que les nombreuses autres conférences et expositions organisées dans l'édifice. « C'est un beau lieu de rencontre pour nos citoyens. Ça dynamise notre centre-ville. »

La conseillère n'a pas manqué de souligner l'heureux hasard entre la décision de la Ville de trouver un autre local pour la bibliothèque, en raison de problèmes d'infiltration d'eau dans ses locaux qui se trouvent sous le pont Eugène-Boisvert, et la fermeture de la quincaillerie. « C'est vraiment un coup de chance qu'il était encore disponible. C'est très bien situé pour nos citoyens. »

TRAVAUX DE 2,4 M$

La bâtisse étant maintenant la propriété de la Ville, le conseil doit décider s'il lancera des travaux de rénovation. L'automne dernier, un projet de 2,4 millions de dollars pour moderniser l'édifice a été présenté au ministère de la Culture. La Ville souhaite obtenir une subvention de un million de dollars de Québec.

Le Ministère a informé la Ville que son projet était admissible à un programme d'aide, a dit M^me^ Robert. « On doit en discuter au conseil pour la préparation du prochain budget. On a d'autres projets, comme la rénovation du pavillon de la plage. On a des décisions à prendre », a-t-elle dit en entrevue.

Notons que la Ville a investi jusqu'ici 307 500 $ dans sa nouvelle bibliothèque, notamment pour aménager des toilettes pour les usagers, des bureaux pour les bibliothécaires en plus de la salle Pauline-Martel. Celle-ci est mise à la disposition des organismes communautaires de la municipalité.

La Ville de Cowansville deviendra sous peu propriétaire de l'édifice abritant la bibliothèque municipale Gabrielle-Giroux-Bertrand. — PHOTO JANICK MAROIS

à partir de 2%* VOUS VOULEZ VENDRE ?

Ça ne coûte PAS PLUS CHER de faire affaire avec l'Équipe Christian Lalumière

*STATISTIQUES CENTRIS, FCIQ, CUMULATIF 2014

ÉQUIPE CHRISTIAN LALUMIÈRE

ChristianLalumiere.ca

RE/MAX Professionnel C.L. - Agence immobilière Licencié indépendant et autonome de RE/MAX Professionnel inc. * Sous certaines conditions ** Source Re/Max Québec

Christian Lalumière
Courtier immobilier agréé
Bur. : 450 378-4120
Cell. : 450 531-9595

5077308

EconoMax plus

Des meubles à **prix d'entrepôt**

Garantie du meilleur PRIX**

Nos bas prix c'est vos gâteries!

Sofa inclinable
Causeuse inclinable **549$**
Fauteuil inclinable **399$**

18 65$* Incluant taxes et intérêts
48 mois

599$

Sofa
Causeuse **379$**
Fauteuil **299$**

399$

12 42$* Incluant taxes et intérêts
48 mois

Mobilier de chambre grand lit

Comprend : bureau double, miroir, 1 table de nuit et tête de lit
†Commode 5 tiroirs et table de nuit supplémentaire aussi disponibles

499$

15 53$* Incluant taxes et intérêts
48 mois

Mobilier de cuisine

Comprend : 1 table et 4 chaises

319$

9 93$* Incluant taxes et intérêts
48 mois

Mirabel MATELAS · MATTRESS — Fabriqué ICI

Matelas 2 places Hirondelle Euro Top. †Sommiers aussi disponibles
Garantie du manufacturier de 5 ans
1 place **199$**
Grand lit **299$**
Très grand lit **379$**

269$

8 37$* Incluant taxes et intérêts
48 mois

199$

Haier
Téléviseur de 32 po
Garantie du manufacturier de 12 mois

6 20$* Incluant taxes et intérêts
48 mois
ÉcoFrais inclus

299$

Téléviseur de 40 po
Garantie du manufacturier de 12 mois

9 31$* Incluant taxes et intérêts
48 mois
ÉcoFrais inclus

Haier
Réfrigérateur de 18,1 pi³
Portes réversibles
Garantie du manufacturier de 12 mois

549$

17 09$* Incluant taxes et intérêts
48 mois

499$

Cuisinière de 30 po
Four de 5 pi³
Garantie du manufacturier de 12 mois

15 53$* Incluant taxes et intérêts
48 mois

11 magasins-entrepôts + **Financement* en ligne aussi disponible 48 mois**

Heures d'ouverture :
Lundi au mercredi **9 h à 18 h** / Jeudi et vendredi **9 h à 21 h**
Samedi **9 h à 17 h** / Dimanche **10 h à 17 h**

www.EconoMax.biz
Pour magasiner en ligne

Livraison rapide
Flex-O-max
Blocs de 4 heures

633, rue Dufferin
Granby
450 360-0050

5027560

Exemple de frais de crédit pour un cycle de facturation de 30 jours:			
Si votre solde quotidien moyen est de :	100$	500$	1000$
Au taux d'intérêt de :	19,9%	19,9%	19,9%
Les frais de crédit pour une période de 30 jours seront de :	1,64$	8,18$	16,36 $

Exemple de frais de crédit pour un cycle de facturation de 30 jours:			
Si votre solde quotidien moyen est de :	100$	500$	1000$
Au taux d'intérêt de :	13,5%	13,5%	13,5%
Les frais de crédit pour une période de 30 jours seront de :	1,11$	5,55$	11,10$

*Termes et conditions du programme de financement « paiements mensuels égaux » et renseignements importants concernant les modalités du crédit : Sous réserve de l'approbation de la Fédération des caisses Desjardins du Québec. Tous les taux d'intérêts annuels indiqués sont sujets à changement. Il n'y a aucuns frais d'adhésion ou de renouvellement liés à la conclusion de ce contrat. L'achat par versements égaux est assujetti à des intérêts annuels de 13,5 %, calculés depuis la date de l'achat, jusqu'à ce qu'il soit intégralement acquitté. Les versements mensuels égaux sont calculés en divisant le montant financé, plus les intérêts annuels de 13,5 %, les taxes de vente et les ÉcoFrais si applicables pendant toute la période de la promotion, par le nombre de mois que comporte la promotion; le montant des versements mensuels apparaîtra sur les relevés de compte mensuels qui vous seront acheminés à compter de votre achat. Au plus tard à la date d'échéance indiquée au relevé de compte relatif à une période de facturation, vous devez verser, en un seul paiement, le ou les versements mensuels de la période visée par le relevé de compte auxquels s'ajoutent, le cas échéant, les autres sommes incluses au paiement minimum dû de la carte EconoMax, tel que prévu par le contrat. Si le paiement minimum ainsi exigible n'est pas versé intégralement à sa date d'échéance, des intérêts annuels de 19,9 % courront sur les sommes exigibles et impayées, et ce, jusqu'à ce qu'elles soient intégralement acquittées. Si vous faites défaut d'effectuer tout paiement à échéance, la Fédération des caisses Desjardins du Québec pourra, sous réserve de la Loi sur la protection du consommateur, exiger le remboursement immédiat de toutes les sommes dues qu'elles soient exigibles ou non. Vous pouvez rembourser avant échéance, sans pénalité, partiellement ou en totalité les montants dus, incluant les intérêts accumulés. Voir le contrat de crédit variable de la Fédération des caisses Desjardins du Québec présenté en magasin pour plus de détails.

Offres en vigueur du jeudi 6 octobre au mercredi 12 octobre 2016. Quantité limitée sur certains articles. Valable sur les produits en inventaire seulement. Ces offres ne peuvent être jumelées à aucune autre promotion. †Voir prix en magasin. **Voir détails au www.economax.biz

opinions

Présidente et éditrice **LOUISE BOISVERT** Rédacteur en chef **MAURICE CLOUTIER** Directeur de l'information **MARC GENDRON**

COMMENTAIRE

Circulaire politique

MICHEL LALIBERTÉ
michel.laliberte@lavoixdelest.ca

J'ai reçu ces derniers jours dans ma boîte postale communautaire le bulletin des activités du député de Shefford, Pierre Breton. J'imagine que tous les Canadiens en ont reçu un de leur député fédéral respectif. Espérons que le leur était plus pertinent.

Dans son document de format 11 x 17 où le rouge libéral est éclatant (avec en prime le logo et l'adresse courriel du PLC), on aperçoit M. Breton souriant dans 29 des 29 photos publiées... Tantôt, il remet des certificats à des concitoyens, tantôt des chèques de subventions à des organismes. Il énumère aussi une kyrielle d'activités auxquelles il a pris part durant la saison estivale et les nombreuses municipalités qu'il a visitées.

Il se cite à cinq reprises, laisse entendre que son travail a permis d'obtenir trois millions de dollars de subvention pour sa région et nous apprend que les gens qui l'ont accueilli lors de ses activités font en sorte que la circonscription de Shefford « est la plus dynamique au Canada ! » Difficile à battre en terme d'assemblage de narcissisme et de flagornerie politique !

Ce bulletin n'est même pas de la propagande puisqu'aucune idée n'y est suggérée. C'est là le problème avec ces publications de députés ; elles sont vides de contenu. Pas de questions posées pour connaître les opinions de ses concitoyens. Pas de traces des propositions ou projets de loi sur lesquels son gouvernement travaille. Pas un mot sur des dossiers chauds comme l'accueil des immigrants, le versement d'argent aux provinces pour payer leurs services de santé, la lutte aux changements climatiques, l'avenir de Poste Canada. Rien de ça.

M. Breton n'est pas le seul à copier-coller de grand pan de sa page Facebook dans son bulletin de député. Ses 333 collègues de la Chambre des communes acheminent également de telles publications à leurs citoyens. La plupart sont des ramassis d'informations dénudées d'intérêt collectif. Seuls les députés, les employés des partis et leurs partisans dépourvus de tout sens critique se pâment d'une telle lecture.

Cette célébration du vide a un coût. Pour l'exercice financier 2015-2016, le Parlement du Canada a dépensé 2 796 514,45 $ pour imprimer et envoyer ces bulletins, jusqu'à quatre fois par année, aux quatre coins du pays, selon le Rapport de dépenses des députés.

Dans les règles encadrant l'utilisation de ces bulletins, on peut y lire que les députés doivent s'en servir pour informer leurs concitoyens « des activités et des dossiers parlementaires » qu'ils mènent. On est loin du compte. La superfluité des informations véhiculées fait qu'on est en présence d'un gaspillage des ressources du Parlement et des fonds publics.

Si les partis politiques — qui reçoivent déjà une aide financière considérable de l'État selon le nombre de votes qu'ils ont reçu — tiennent tant à faire valoir les bons coups de leurs députés, qu'ils produisent eux-mêmes des bulletins. Et qu'ils en défraient les coûts d'impression et d'envois.

Cela les forcerait peut-être à respecter davantage l'intelligence des électeurs avant de leur servir des circulaires oiseuses.

Les bulletins des députés fédéraux sont souvent des copier-coller de grands pans de leur page Facebook, ce qui en fait pour la plupart des ramassis d'informations dénudées d'intérêt collectif. — PHOTO JANICK MAROIS

LA VOIX DES LECTEURS

Des mécanismes cruciaux pour la sécurité du public

À la suite de la commission parlementaire portant sur le projet de loi 98, ciblant principalement la gouvernance du système professionnel québécois, l'Ordre des chimistes du Québec juge pertinent de faire le point sur le champ de pratique de la chimie et sur le fonctionnement disciplinaire de notre système professionnel. En effet, certaines des interventions publiques réalisées dans ce contexte doivent être comprises dans un objectif essentiellement commercial, notamment au sujet des entreprises de la respectée femme d'affaires Danièle Henkel. Or, le système professionnel québécois dans son ensemble n'a qu'un seul but, différent des objectifs commerciaux mais sans être nécessairement contradictoire : celui de la protection du public.

La pratique de la chimie est porteuse d'enjeux de sécurité majeurs. Son exercice touche également aux enjeux environnementaux et de santé publique. L'identification de composés, la manipulation de produits ou la réalisation de tests divers peuvent avoir des répercussions importantes pour le grand public. L'air que nous respirons, l'eau que nous buvons et les aliments que l'on achète à l'épicerie sont tous sensibles à la présence de composés indésirables. Les vêtements, les médicaments et les produits cosmétiques que nous utilisons au quotidien doivent tous être l'objet de vérifications chimiques afin d'en assurer la qualité. Sans oublier les risques propres à la réalisation de manipulations impliquant quelque produit chimique que ce soit. Ainsi, le champ de pratique de la chimie doit non seulement être préservé, mais il doit être protégé contre les multiples demandes de dérogations provenant du secteur commercial.

Cela dit, le fonctionnement disciplinaire du système professionnel a également été questionné par des intervenants qui demandent à ce que le gouvernement contrebalance les pouvoirs du syndic d'un ordre professionnel. À cela, il importe pour l'Ordre des chimistes du Québec de souligner le caractère fondamentalement indépendant du syndic de tout ordre professionnel. Pour citer le Conseil interprofessionnel du Québec, « le syndic jouit d'une autonomie décisionnelle dans ses fonctions d'enquête, de conciliation, de représentation devant le conseil de discipline et dans la décision de porter plainte ». Par ailleurs, il faut également souligner que ce pouvoir indépendant du syndic est déjà équilibré par ceux du conseil de discipline, qui entend les parties concernées par une éventuelle plainte de la même manière qu'un tribunal judiciaire le ferait, et qui rend une décision par la suite. Autrement dit, le syndic d'un ordre professionnel protège le public de situations dommageables par les pouvoirs qui lui sont attribués, tout en étant encadré par les pouvoirs du conseil de discipline.

L'Ordre des chimistes du Québec appelle donc le public à bien saisir l'importance du champ de pratique de la chimie professionnelle et du rôle essentiel d'un syndic indépendant, encadré par les autres dispositions de la Loi, dans le but de protéger la population. Dans un secteur d'activité aussi sensible que celui de la chimie professionnelle, ces mécanismes sont tout à fait justifiés. Notre santé, notre sécurité et notre environnement en dépendent, tous les jours.

Guy Collin, *Ph. D., chimiste, président du conseil d'administration, Ordre des chimistes du Québec*

La bibliothèque Guy-Frégeau récompensée

MARIE-ÈVE MARTEL
marie-eve.martel@lavoixdelest.ca

ROUGEMONT — Les améliorations apportées à la bibliothèque Guy-Frégeau de Rougemont ont porté leurs fruits. L'infrastructure a récemment remporté le Prix d'excellence Gérard-Desrosiers en aménagement de bibliothèque.

Nommée d'après l'instigateur de la Bibliothèque régionale de la Mauricie, cette distinction, remise aux deux ans par le Réseau BIBLIO depuis 2004, vise à récompenser une municipalité pour « les efforts remarquables consentis à l'amélioration de l'aménagement de sa bibliothèque publique ».

En 2013, Rougemont a choisi d'aménager la bibliothèque dans son ancienne caserne de pompiers. L'inauguration de la nouvelle bibliothèque a eu lieu un an plus tard. La municipalité avait investi près de 430 000 $ pour offrir cette cure jeunesse. Ce faisant, l'établissement a accru sa superficie de plus de 100 mètres carrés. En plus d'en bonifier l'éclairage, on a profité pour y aménager une salle polyvalente servant notamment à l'heure du conte.

De nouveaux services, comme le prêt d'ouvrages numériques et un accès à l'Internet Wi-Fi, ont aussi permis à l'infrastructure de se démarquer. Sept autres bibliothèques municipales étaient aussi en lice pour le prix, qui a été décerné le 29 septembre dernier lors du congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités (FQM).

« L'aménagement de la bibliothèque gagnante a séduit les membres du jury par sa grande luminosité, son caractère chaleureux, invitant et dynamique, la division judicieuse de ses espaces dédiés aux diverses clientèles, l'agencement réussi des différentes textures et couleurs et l'intégration de l'identité de la communauté dans les espaces », peut-on lire dans le communiqué annonçant la remise du prix.

L'inauguration de la nouvelle bibliothèque de Rougemont avait eu lieu en octobre 2014. — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

TRAVAIL D'ÉQUIPE

Le maire Alain Brière n'est pas peu fier de cette récompense, une « reconnaissance provinciale », reconnaît-il.

« On était confiants, mais plusieurs beaux projets auraient aussi mérité de gagner », note également l'élu, qui rappelle que le prix souligne le travail de plusieurs employés de la municipalité et bénévoles.

« Ça a été un beau travail d'équipe », a noté Simone Tétreault, responsable de la bibliothèque. Celle-ci confirme que la cure de jouvence de l'endroit a redonné goût aux citoyens de la fréquenter. Le prix reçu ne saura qu'augmenter l'intérêt des Rougemontois, espère-t-elle. « On a beaucoup de nouveaux abonnés. Ça a donné l'envie à des gens qui nous avaient oubliés de revenir nous voir et à d'autres de nous découvrir ! »

5050766

5089378

zone PME

NOS DOSSIERS À LAVOIXDELEST.CA
ET DANS L'APPLICATION

LES PME CRAIGNENT LE NOUVEAU TAUX D'IMPOSITION

PIERRE THÉROUX
Collaboration spéciale

Geneviève Bélanger a beaucoup à faire pour assurer la croissance de sa petite entreprise Berceau Maternité, une boutique de vêtements à la mode pour les futures mamans qui a pignon sur l'avenue Maguire.

L'entrepreneure de 31 ans, elle-même enceinte de son cinquième enfant, doit notamment conjuguer avec les difficultés qui frappent le secteur du commerce de détail. «Il faut s'adapter et investir continuellement pour rester compétitif», note la propriétaire dont l'entreprise offre depuis 2009 un service de ventes en ligne qui génère aujourd'hui le quart de ses revenus.

Ce virage technologique a évidemment un coût, de même que ses initiatives mises de l'avant ces dernières années pour attirer la clientèle en magasin dont les ventes diminuent. «Notre chiffre d'affaires augmente toujours, mais pas au même rythme qu'avant», indique M^me^ Bélanger.

Or, Berceau Maternité pourrait aussi avoir à payer plus d'impôt à compter de l'an prochain. Le gouvernement du Québec, dans une mesure budgétaire annoncée en 2015, prévoyait à compter de 2017 abolir le taux d'imposition réduit pour les PME de trois employés et moins, à l'exception de celles des secteurs manufacturier et primaire.

MARCHE ARRIÈRE

Lors du dernier budget, Québec a fait marche arrière en réservant plutôt cette déduction, appelée taux PME, aux entreprises dont la somme des heures travaillées par les employés dépasse 5500 heures, incluant celles de l'actionnaire, soit l'équivalent d'un peu plus de trois employés à temps plein.

«C'est un assouplissement qui permettrait à plusieurs entreprises saisonnières, par exemple dans les secteurs du tourisme ou du détail qui vivent des périodes de pointe, de conserver l'accès au taux d'imposition réduit», commente Martine Hébert, vice-présidente principale de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI)

Geneviève Bélanger et ses quatre employés, dont deux à temps plein, totalisent entre 4600 et 5000 heures de travail. L'entreprise ne pourra donc plus profiter d'un taux d'imposition moins élevé. «On a tellement d'autres défis à se préoccuper. S'il faut en plus payer davantage d'impôt, ça risque de freiner notre élan. On a besoin de toutes les ressources financières possibles pour investir et continuer à grandir», souligne-t-elle.

Geneviève Bélanger a beaucoup à faire pour assurer la croissance de sa petite entreprise Berceau Maternité. Un taux d'imposition plus élevé risque de freiner son élan. — PHOTO LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

Berceau Maternité ne peut se permettre pour l'instant d'engager du personnel pour arriver à cumuler plus de 5500 heures et continuer à bénéficier d'un taux réduit d'impôt. «En fin de compte, ça coûterait plus cher. Et pour obtenir des prêts, il faut présenter de bons états financiers aux institutions financières», fait valoir Geneviève Bélanger.

Manon Coulombe, qui gère son propre cabinet comptable depuis 2004, s'inquiète aussi des répercussions engendrées par la décision du gouvernement, prise dans un souci d'austérité. «Ce ne sont pas toutes les PME qui ont des excédents si importants pour se permettre de payer davantage d'impôt», constate M^me^ Coulombe, dont la clientèle est composée principalement de très petites entreprises.

Manon Coulombe emploie cinq personnes, dont trois qui travaillent à temps partiel, parmi lesquelles deux mères de famille qui souhaitent passer plus de temps à la maison. «J'ai toujours prôné la conciliation travail-famille. Si le gouvernement me pénalise avec ses nouvelles mesures, je serai peut-être obligée de leur demander de travailler à temps plein», déplore M^me^ Coulombe.

LE POUMON ÉCONOMIQUE

Le gouvernement du Québec voulait hausser de 8 % à 11,8 % le taux d'imposition des petites entreprises de trois employés et moins. Les petits détaillants, les jeunes qui se lancent en affaires, les petites entreprises du secteur de la construction, ou encore les entreprises de services devaient ainsi subir une hausse d'impôt de près de 50 %. Malgré les assouplissements annoncés dans le dernier budget, la FCEI souhaite que le gouvernement revienne sur sa décision et maintienne l'accès à la déduction pour petite entreprise pour toutes les PME du Québec, dont la moitié compte cinq employés ou moins.

«Les PME, c'est le poumon économique du Québec. Elles contribuent au dynamisme des régions et des petites localités. Mais l'accès au financement leur est difficile et elles doivent générer un maximum de liquidités pour soutenir les investissements et leur croissance. Ce n'est pas en les taxant davantage qu'elles créeront plus d'emplois», constate M^me^ Hébert.

La FCEI va même plus loin en demandant même au gouvernement d'abaisser à 4 % le taux d'imposition de l'ensemble des PME. «Si c'est bon pour les entreprises des secteurs manufacturier et primaire, pourquoi ce ne le serait pas aussi pour toutes les PME», indique M^me^ Hébert.

Au taux réduit de 8 %, les PME québécoises sont déjà taxées à plus du double de la moyenne canadienne qui est de 3 %, rappelle la FCEI.

Mesures juridiques « sans précédent » contre Optilab

Le Soleil

L'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) promet des mesures juridiques « sans précédent » pour défendre ses membres contre le projet Optilab. Le syndicat reproche au ministère de la Santé de ne pas avoir été informé des tenants et aboutissants de cette énième réforme centralisatrice qui frappe ses membres « de plein fouet ». Une stratégie antisyndicale « délibérée », selon lui.

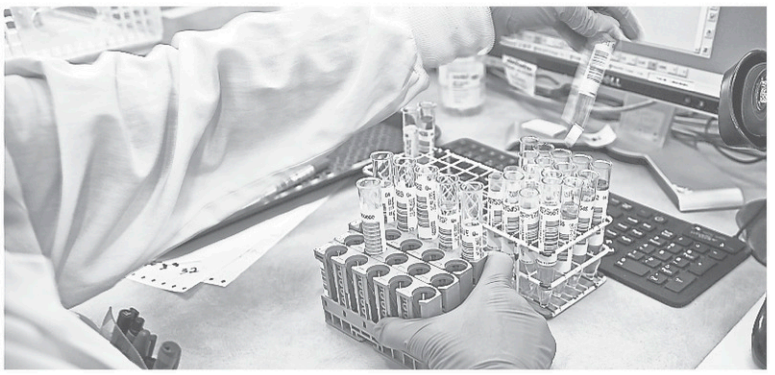

L'APTS promet des mesures juridiques « sans précédent » pour défendre ses membres contre le projet Optilab. — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

« Nos gens ne sont pas des pions qu'on peut bousculer, qu'on peut démobiliser et déplacer comme ça sans rien dire, et on va agir », a promis jeudi en conférence de presse la présidente de l'APTS, Carolle Dubé, accompagnée pour l'occasion de la péquiste Diane Lamarre, du solidaire Amir Khadir, du président de l'Association des médecins hématologues et oncologues du Québec, le Dr Martin A. Champagne, et du vice-président de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), Yvon Soucy.

Selon Mme Dubé, l'APTS aurait demandé pendant trois ans des éclaircissements sur le projet de centralisation des laboratoires médicaux, en vain.

« La semaine dernière, partout en même temps au Québec, les établissements ont convoqué les syndicats à 11 h pour parler aux technologistes à 11 h 30 [...]. Dans le cadre de ces rencontres-là, nos membres ont appris qu'il y aurait un changement d'employeur à compter du 1er avril, qu'ils seraient probablement transférés et que le projet allait probablement occasionner des pertes d'emploi de l'ordre de 10 à 20 %. Sur 5000 technologistes, ça veut dire des pertes possibles de 500 à 1000 postes », a dénoncé la présidente de l'APTS.

Rappelant que la nouvelle convention collective 2015-2020 contient des dispositions obligeant l'employeur à consulter le syndicat « dans le cadre de tout projet de transformation ou de réorganisation », Mme Dubé a annoncé que l'APTS déposerait une série de griefs.

Le syndicat prévoit aussi déposer une plainte en vertu de l'article 12 du Code de travail « qui stipule clairement qu'un employeur ne peut pas entraver le travail des syndicats ».

De son côté, le vice-président de la FQM a demandé au gouvernement de mettre sur pied un comité permettant de déterminer l'impact du projet Optilab sur l'occupation et la vitalité des communautés régionales.

« Des décisions de ce type ont pour effet de centraliser l'administration publique et parapublique dans des centres urbains au détriment des communautés régionales », a fait valoir M. Soucy.

RISQUES POUR LES PATIENTS

Pour le Dr Martin A. Champagne, « les choses ne sont pas encore en place pour assurer la sécurité des patients ». « Si vous êtes un centre où il se fait du traitement de la leucémie, vous voulez faire les analyses et avoir la réponse en dedans de quelques heures pour commencer le traitement adéquat à votre patient rapidement. Vous ne pouvez pas envoyer le tube à Tombouctou puis attendre 48 heures alors que le patient peut développer des complications dans l'attente de son traitement », a illustré le Dr Champagne.

De la même façon, a-t-il ajouté, qu'il faut s'assurer qu'un spécimen de biopsie « ne dorme pas sur une tablette pendant 24 heures avant d'être transporté » ou qu'il « n'a pas gelé dans le *container* du transporteur parce qu'il faisait moins 40 degrés dehors ».

MOINS PAYANTS POUR LES MÉDECINS

Le ministre de la Santé, Gaétan Barrette, a accusé le Dr Champagne de « défendre son intérêt personnel ».

« Optilab vient jouer dans la rémunération des médecins. Il y a des médecins qui perdent de la rémunération substantielle avec Optilab. Le Dr Champagne, à ma connaissance, risque d'en être un. [...] Quand le prélèvement va se faire analyser ailleurs, il y a une rémunération locale qui disparaît. Alors le Dr Champagne, par exemple, va devoir voir des patients au lieu de faire des analyses », a attaqué le ministre en mêlée de presse, assurant du reste que son ministère avait « consulté des gens partout sur le territoire depuis 2011 » avant de mettre en branle Optilab.

« C'est impossible de garantir qu'il n'y aura pas d'impacts sur la main-d'œuvre », a-t-il par ailleurs convenu, réitérant que le gouvernement économisera avec Optilab 75 millions $ qui pourront être réinvestis ailleurs en santé.

EN BREF

DIRECTION DU PQ

Nicolas Marceau se range dans le camp Lisée

Le leader parlementaire péquiste Nicolas Marceau a annoncé jeudi qu'il se rallie à la campagne du candidat à la direction Jean-François Lisée.

À la veille de l'annonce du choix des militants, M. Marceau a quitté la neutralité imposée par ses fonctions afin d'appuyer M. Lisée. L'arrivée de M. Marceau dans le camp Lisée fait passer à six le nombre de ses appuis au sein du caucus, contre 14 pour Alexandre Cloutier, avec qui il est au coude à coude dans les derniers sondages. M. Marceau, ex-ministre des Finances du dernier gouvernement péquiste, a affirmé qu'il est demeuré neutre tout en exerçant ses fonctions. M. Lisée a expliqué qu'il était clair depuis une semaine que M. Marceau allait lui donner son appui quand les travaux parlementaires seraient ajournés. Le calendrier parlementaire prévoit que les députés feront du travail en circonscription la semaine prochaine.

LA PRESSE CANADIENNE

NOUVEAUTÉ
Papeterie
L'ECOLOGIC
NOUVEL ASSORTIMENT DE PRODUITS
BASICS®
PLUS DE 500 PRODUITS CHOISIS PARMI
NOS MEILLEURS VENDEURS DANS L'INDUSTRIE !
T 450.777.7747 F 514.368.3020
WWW.PAPETERIELECOLOGIC.COM
5071769

VELOGARE
VENTE • SPINNING • ATELIER MÉCANIQUE • LOCATION
SPINNING SESSION AUTOMNE
Inscription en cours!
450.777.4438 • velogare.com
71 Denison Est, Granby
5078589

VOTRE AUTO VOUS PARLE :
LE SERVICE ANTIROUILLE C'EST NOTRE AFFAIRE
60 DEPUIS 1956
REJOIGNEZ-NOUS SUR
JACQUES JETTÉ
ATELIER MÉCANIQUE P. HAMAN
2000, rue Principale Est, Farnham, 450 293-3127
5050105

HARCÈLEMENT ENVERS DES EMPLOYÉES

La GRC annonce une entente à l'amiable

La Presse canadienne

OTTAWA — Le commissaire de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) Bob Paulson a présenté ses excuses aux centaines d'employées et agentes du corps policier, actuelles et passées, pour de présumés incidents d'intimidation, de discrimination et de harcèlement.

M. Paulson s'est excusé au moment où il annonçait, jeudi, une entente majeure de 100 millions $ conclue dans deux dossiers d'action collective liés à des allégations de harcèlement, incidents qui remonteraient aussi loin que septembre 1974.

« À toutes les femmes touchées par l'inaptitude de la GRC à assurer des conditions de travail exemptes de harcèlement et de discrimination ; au nom de tous nos dirigeants, superviseurs et gestionnaires, et de tous les commissaires : c'est humblement et solennellement que je vous présente aujourd'hui nos excuses les plus sincères », a-t-il déclaré avec émotion lors d'une conférence de presse, à Ottawa.

« Vous êtes venues à la GRC avec le désir de contribuer à la collectivité et nous vous avons trahies. Nous vous avons porté préjudice. J'en suis profondément désolé. »

Le commissaire a indiqué que l'entente incluait un dédommagement pour les femmes et pavait la voie à la suspension d'éventuelles actions collectives intentées par Janet Merlo et Linda Gillis Davidson, deux ex-membres de la GRC.

Il a précisé que le gouvernement avait fourni un total de 100 millions $ pour couvrir les coûts de ces indemnisations.

M. Paulson était d'ailleurs entouré de ces deux femmes lors de la conférence de presse, ainsi que du ministre de la Sécurité publique Ralph Goodale et de la ministre du Travail MaryAnn Mihychuk.

« Les répercussions sur les victimes de cette conduite honteuse ne sauraient être interprétées dans la seule perspective de conditions de travail néfastes justifiant une indemnisation », a ajouté M. Paulson.

« Pour un grand nombre de ces femmes, le harcèlement a causé des blessures psychologiques, mais aussi physiques. Il a détruit des relations et des mariages, voire des familles entières. C'est la vie même des membres qui a été profondément bouleversée. »

«GRAND JOUR POUR LA GRC»

Mme Merlo a pris la parole après M. Paulson, déclarant qu'il s'agissait « d'un grand jour pour la GRC » et remerciant le commissaire au nom des autres femmes représentées dans les actions collectives.

« Elles souhaitaient simplement un lieu de travail meilleur, a-t-elle souligné. Pour elles, je suis très reconnaissante que ce jour soit enfin arrivé. »

« J'aime mon drapeau, j'aime mon pays et j'aimais mon travail. Je l'ai quitté beaucoup trop tôt », a ajouté Mme Davidson, qui a également remercié le commissaire.

Des centaines d'agentes et de civiles travaillant ou ayant travaillé pour la GRC ont dit avoir été victimes de harcèlement, d'intimidation et d'agressions datant d'aussi loin que du moment où les femmes ont eu droit de joindre le corps policier.

Cette entente devrait marquer le début de la fin d'un épisode difficile de l'histoire de la GRC.

« L'annonce faite aujourd'hui (...) tourne la page sur une période profondément troublante et regrettable de l'histoire de notre service de police nationale », a déclaré le ministre Goodale.

« C'est un moment encourageant qui témoigne de la volonté des parties à avancer de façon positive et constructive — dès maintenant. »

Le commissaire de la GRC, Bob Paulson, s'est excusé au moment où il annonçait, jeudi, une entente majeure de 100 millions $ conclue dans deux dossiers d'action collective liés à des allégations de harcèlement. — PHOTO ADRIAN WYLD, LA PRESSE CANADIENNE

5098164

5081295

GAZ À EFFET DE SERRE

L'OACI s'entend sur un programme de réduction

ROSS MAROWITS
La Presse canadienne

MONTRÉAL — L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) a entériné par une large majorité, jeudi, le premier accord visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans le secteur du transport aérien.

Réunis à l'occasion de l'assemblée générale au siège de l'OACI, à Montréal, les délégués des 191 pays membres ont approuvé la création d'un mécanisme basé sur le marché mondial pour réduire les émissions de dioxyde de carbone provenant des avions. L'objectif de l'organisation est de devenir carboneutre à compter de 2020 et de réduire de moitié les émissions nettes du secteur d'ici 2050, par rapport au niveau de 2005.

Pas moins de 64 pays, dont le Canada, la Chine et les États-Unis, ont accepté d'adhérer à ce programme de 2021 à 2026 et d'y participer jusqu'à ce qu'il devienne obligatoire.

Quelques petits pays en développement ayant peu de liaisons aériennes internationales seront exemptés de l'entente.

Le ministre fédéral des Transports, Marc Garneau, a salué cet accord, affirmant que le Canada avait joué un rôle de leadership en travaillant en coulisse au cours des derniers mois pour y rallier le plus grand nombre de pays possible.

M. Garneau a qualifié l'entente d'historique.

« Elle ouvre la voie à de nouvelles améliorations par rapport aux autres réductions que nous avons acceptées lors de la conférence de Paris (en décembre 2015) », a-t-il dit.

Les pays qui participeront au programme comptent pour 84 % du trafic aérien international. Cette proportion grimpera à plus de 90 % cent d'ici 2027, a souligné le ministre.

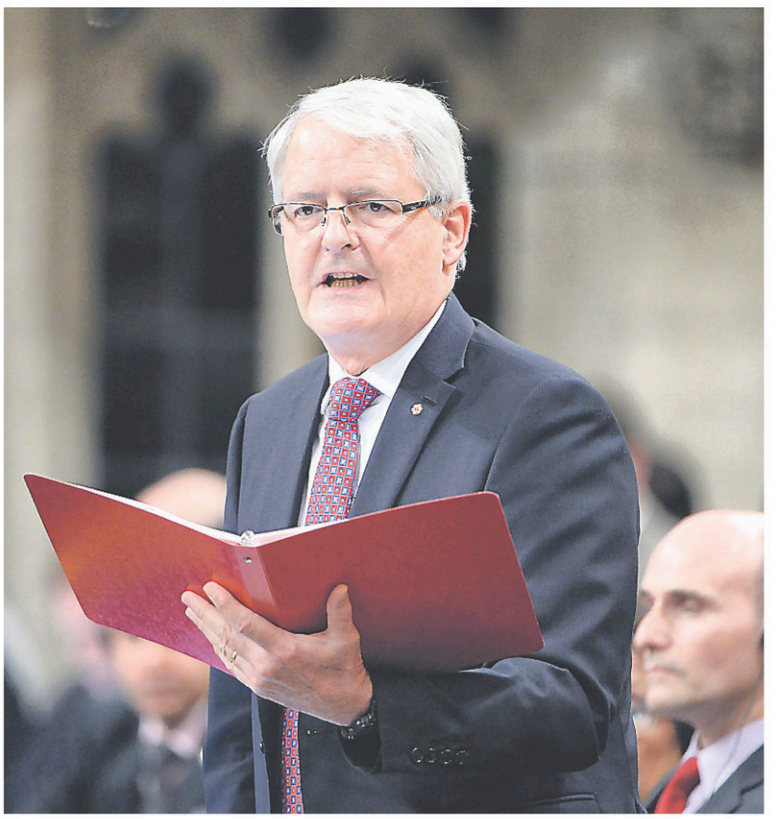

Le ministre fédéral des Transports, Marc Garneau, a salué cet accord, affirmant que le Canada avait joué un rôle de leadership en travaillant en coulisse au cours des derniers mois pour y rallier le plus grand nombre de pays possible.
— PHOTO ADRIAN WYLD, LA PRESSE CANADIENNE

Même si le trafic aérien continuera de croître, cette hausse sera compensée par diverses mesures visant à neutraliser les émissions supplémentaires, a expliqué M. Garneau.

« ÉQUILIBRÉ ET PRAGMATIQUE »

Selon le directeur général de l'OACI, Fang Liu, ce programme est « équilibré et pragmatique », ajoutant qu'il représentait « un développement très positif ».

Le transport aérien compte pour 2 % des émissions de gaz à effet de serre à l'échelle de la planète. L'adoption d'un plan de réduction des GES devenait de plus en plus pressante, car certaines analyses estiment que le volume de transport aérien devrait doubler d'ici 2030 pour atteindre plus de six milliards de passagers.

L'aviation internationale avait été exclue de l'accord de Paris.

Rien n'était encore joué avant le début de l'assemblée générale de l'OACI, puisque plusieurs grands pays en développement, incluant l'Inde, la Russie et le Brésil, avaient exprimé des inquiétudes.

Chaque transporteur aérien déterminera — en se fondant sur ses structures de coûts — comment il refilera la facture aux passagers. Le ministre Garneau prévoit une hausse ne dépassant pas 1,5 % du prix du billet.

EN BREF

Un contrat pouvant atteindre 400 M$ pour SNC-Lavalin

La firme de génie SNC-Lavalin a conclu une entente pouvant atteindre 400 millions $ avec Bruce Power dans le cadre de travaux de remise en état que souhaite effectuer cette société ontarienne. Annoncée jeudi, cette entente devrait permettre à la multinationale d'ajouter jusqu'à 150 travailleurs à ses quelque 3500 employés en Ontario. SNC-Lavalin fournira différents services liés aux réacteurs Candu, en plus d'être responsable de l'outillage dans le cadre d'un projet de remise à neuf de six unités devant débuter en 2020 à son usine de Tiverton, en Ontario. Fondé en 2001, Bruce Power est un partenariat entre une division du Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario, TransCanada, le syndicat des travailleurs du secteur énergétique et la Society of Energy Professionals. La société répond à environ 30 % des besoins en électricité de l'Ontario. **LA PRESSE CANADIENNE**

5078317

5077806

5050154

MOTS CROISÉS JUNIOR

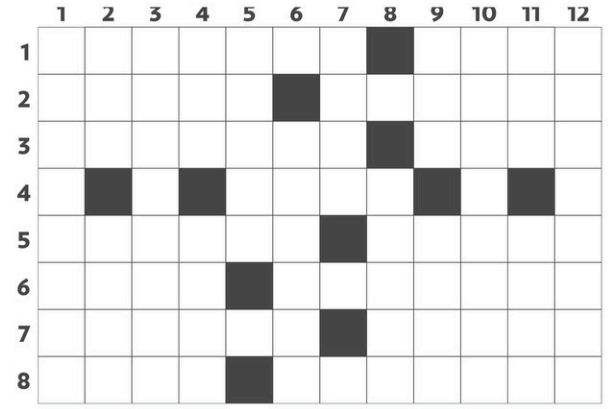

HORIZONTALEMENT

1 Caresser un animal avec la main – Adverbe qui signifie dès maintenant ou auparavant.
2 Arrondir les ongles avec un instrument – Vedettes de la chanson adulées du public.
3 Ensemble d'objets ou de marchandises étalés dans une vitrine – Qui sont sans taches.
4 Dix fois dix.
5 Mettre quelqu'un à l'écart des autres – Répétition d'un son due à la réflexion des ondes sonores sur un obstacle (pluriel).
6 Terre détrempée d'eau – Rigolo.
7 Dans la fable de la Fontaine, il s'est fait battre par la tortue – Qui a la forme d'un cercle.
8 Verbe auxiliaire – Projeter au-dehors avec une certaine force.

VERTICALEMENT

1 Qui se plie facilement.
2 On y fait la grasse matinée – Verbe être à la troisième personne du subjonctif.
3 Rendre plus doux par des paroles flatteuses, aimables.
4 Semblable, du même genre – Met plus haut.
5 Marque, empreinte.
6 Peut se dire d'une pomme de terre dont les bourgeons ont commencé à se développer.
7 Même pas une goutte.
8 C'est notre planète.
9 Avant Quichotte – Dent pointue des carnivores.
10 C'est le plus gros animal terrestre.
11 Avion à réaction – Dessin présentant des sinuosités.
12 Être présent, comme témoin ou spectateur.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	T	R	O	I	S	A	C	C	O	R	D	S
2	R	O	U	L	E	R	■	L	U	I	R	E
3	O	U	I	E	■	E	P	O	■	M	U	R
4	T	E	S	S	O	N	■	C	L	E	■	R
5	T	■	T	■	B	E	C	H	E	■	S	U
6	E	P	I	N	E	■	H	E	N	N	I	R
7	R	A	T	I	S	S	E	■	T	E	T	E
8	■	R	I	D	E	■	R	E	S	T	E	S

MOT MYSTÈRE

AGENT
AMORTIR

BAISSER
BCE
BON

CARNET
CLIENTE
CRIEE

ECHANGE
ECHOIR
EMETTRE
EMISSION
EMPRUNT
ENCAISSE
ESPECES

GAGE
GAIN

HOLDING

IMPOT
INTERET
INVESTIR

JOUER

LAW
LIASSE

MANDAT
MARGE

NASDAQ

OFFRE
OPA
OPEABLE
OPR
ORDRE

BANQUE - Un mot de 9 lettres

G	A	G	E	U	Q	S	I	R	R	E	U	O	J	E
T	E	N	R	A	C	R	I	E	E	L	P	R	S	P
N	O	I	S	S	I	M	E	C	G	B	M	U	T	A
U	P	D	Q	A	R	C	D	H	R	A	O	E	E	I
R	A	L	A	O	K	P	L	O	E	E	R	R	R	R
P	T	O	D	O	F	A	O	I	S	P	N	I	T	I
M	E	H	S	M	G	F	S	R	S	O	P	T	T	T
E	R	T	A	E	R	D	R	O	I	I	M	E	E	R
R	E	T	N	E	I	L	C	E	A	M	C	M	M	O
T	T	T	A	U	X	I	I	E	B	B	P	A	E	M
I	N	O	B	E	E	C	H	A	N	G	E	O	V	A
T	I	A	R	T	E	R	M	E	S	W	A	L	T	N
R	O	S	E	R	T	I	N	V	E	S	T	I	R	D
M	A	R	G	E	S	S	I	A	C	N	E	R	N	A
S	E	C	E	P	S	E	U	N	E	T	I	A	R	T

Solution du dernier problème : PLURIEL 07-10-2016

OSAKA

PAIR
PERTE
PRET
RENTE

RETRAIT
RISQUE
ROMPU

SICAV
SOCIETE

SOLDE
SOMME

TAUX
TENUE
TERME

TIRAGE
TIREUR
TITRE
TRAITE
TRESOR

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1. Déduction.
2. Triste – Pas rejetée.
3. Collet – Élément reproducteur.
4. Richesse – Chanvre d'eau.
5. Dit non – À cet endroit.
6. Supposée – Garnir un voilier.
7. Homme politique belge.
8. Douleurs – Couvert de poils rudes.
9. Broyée – Paradis terrestre.
10. Après le passage à l'église – Détruisent.
11. Ornements musicaux – Touche.
12. Voisins de la daurade – Dégradés par l'âge.

VERTICALEMENT

1. Abnégations.
2. Contradiction insurmontable – Place publique.
3. Anticosti – Rendre résistant.
4. Conçue pour des cochons – Se dit de certains organes.
5. Détritus.
6. Qui a vu le jour – Vaporeux.
7. Dans l'Himalaya – Mouette au cri saccadé.
8. Monnaies d'échange.
9. Drame – Qui fait son mea culpa.
10. Protectorat britannique (Îles...) – Modèle de perfection.
11. Disposer des couleurs selon les nuances – Pourvoir quelque chose de dents.
12. Contenu exact – Greffés.

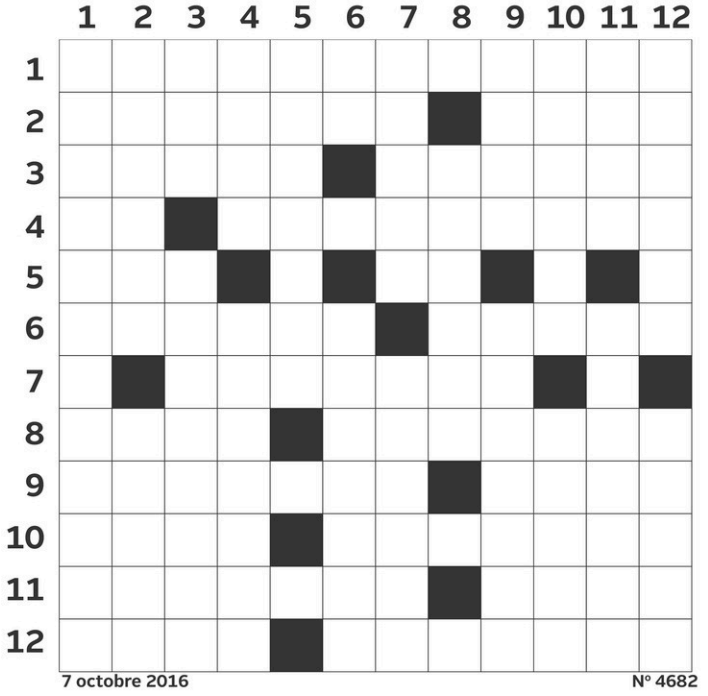

7 octobre 2016 N° 4682

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	D	E	P	O	U	S	S	I	E	R	E	R
2	E	T	A	I	N	■	O	R	D	U	R	E
3	T	A	R	S	I	E	N	■	A	G	I	T
4	E	L	U	E	■	C	O	M	M	U	N	E
5	R	E	■	A	G	O	R	A	■	E	■	N
6	M	E	N	U	■	S	E	C	O	U	R	U
7	I	■	A	X	E	S	■	R	I	X	E	S
8	N	E	T	■	T	A	C	O	S	■	P	■
9	A	M	I	N	C	I	■	P	I	V	O	T
10	N	E	V	E	■	S	L	O	V	E	N	E
11	T	U	E	R	I	E	■	D	E	N	S	E
12	E	S	S	E	■	S	I	E	S	T	E	S

SUDOKU

	4					1		
		9					5	
7	6		3			4	9	
			6		8			
	9		2				7	
					7	2	8	
3			7			5		1
4					2			
	7			1		6		

3956

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

2	6	1	9	7	4	5	3	8
7	4	8	5	3	6	2	1	9
5	3	9	8	2	1	6	4	7
9	5	4	2	1	8	3	7	6
6	7	2	3	4	9	1	8	5
8	1	3	7	6	5	4	9	2
3	2	6	1	9	7	8	5	4
4	8	7	6	5	3	9	2	1
1	9	5	4	8	2	7	6	3

3955

Niveau de difficulté : très difficile

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à *info@les-mordus.com*

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

L S N L	E T A	A	F L M	E P O E	T I A	R H S C	O C H	O Q D E	E M U U	R I	C N U O	N	E U
		■								■		■	
		■			■							■	
		■					■			■			■
	■		■									■	

Thème : Citation de Marcel Granet

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de Françoise Giroud: La jeunesse est courte. C'est la vie qui est longue...

Matthew a fait au moins 283 morts en Haïti

Les autorités haïtiennes ont considérablement augmenté le bilan de l'ouragan Matthew, jeudi, après avoir enfin réussi à atteindre les régions du pays coupées du reste du monde depuis le passage de la tempête. Au moins 283 personnes ont perdu la vie en Haïti à cause de l'ouragan, a annoncé l'agence de la protection civile, jeudi soir. Les autorités s'attendent à ce que le nombre de victimes augmente encore, des maires et d'autres responsables dans les régions touchées rapportant des bilans plus élevés. Le ministre de l'Intérieur haïtien, François Anick Joseph, a affirmé que de la nourriture et de l'eau étaient requises de toute urgence, soulignant que les récoltes avaient été détruites, que les puits étaient inondés par l'eau de mer et que certaines installations de traitement des eaux avaient été endommagées. L'ouragan se dirigeait jeudi soir vers la côte Est des États-Unis, où les autorités ont ordonné l'évacuation de dizaines de milliers de personnes. Matthew s'était affaibli en ouragan de catégorie 3 après avoir touché terre en Haïti et dans l'est de Cuba, mais a repris de la force pour devenir un ouragan de catégorie 4. **LA PRESSE CANADIENNE**

Le Pakistan durcit sa loi contre les « crimes d'honneur »

Trois mois après l'assassinat « pour l'honneur » d'une starlette par son frère, le Parlement pakistanais a adopté une loi très attendue pour lutter contre un fléau qui coûte la vie à des centaines de femmes chaque année. Le texte, adopté à l'unanimité par l'assemblée, vise à combler un vide législatif permettant à la plupart des accusés d'échapper à la prison, et à ce titre dénoncé de longue date par les défenseurs des droits des femmes dans le pays. Le Parlement a également adopté une loi durcissant les peines dans certains cas de viol, imposant des tests ADN et rendant passible de prison à vie ou de peine capitale les viols de mineurs ou de personnes handicapées. Le débat avait rebondi en juillet après le meurtre d'une jeune starlette des réseaux sociaux, Qandeel Baloch, étranglée par son frère, qui avait déclaré avoir agi au nom de l'« honneur » de la famille. Une disposition controversée du droit islamique en vigueur dans ce pays prévoit que les hommes tuant des femmes de leur famille peuvent échapper à toute condamnation si les proches leur « pardonnent » en échange du versement d'une somme compensatoire. **AGENCE FRANCE-PRESSE**

FABRICATION B.D.J. MÉNARD INC.
Fabrication et conception de remorque sur mesure à notre usine.
Services
• Entretien mécanique (remorques, roulottes...)
• Atelier de peinture et de sablage
• Système d'attache pour remorques

865, rang Papineau • St-Paul-d'Abbotsford
450 379-5895 • 450 776-0615 • www.bdjmenard.com
5078417

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR ?

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.

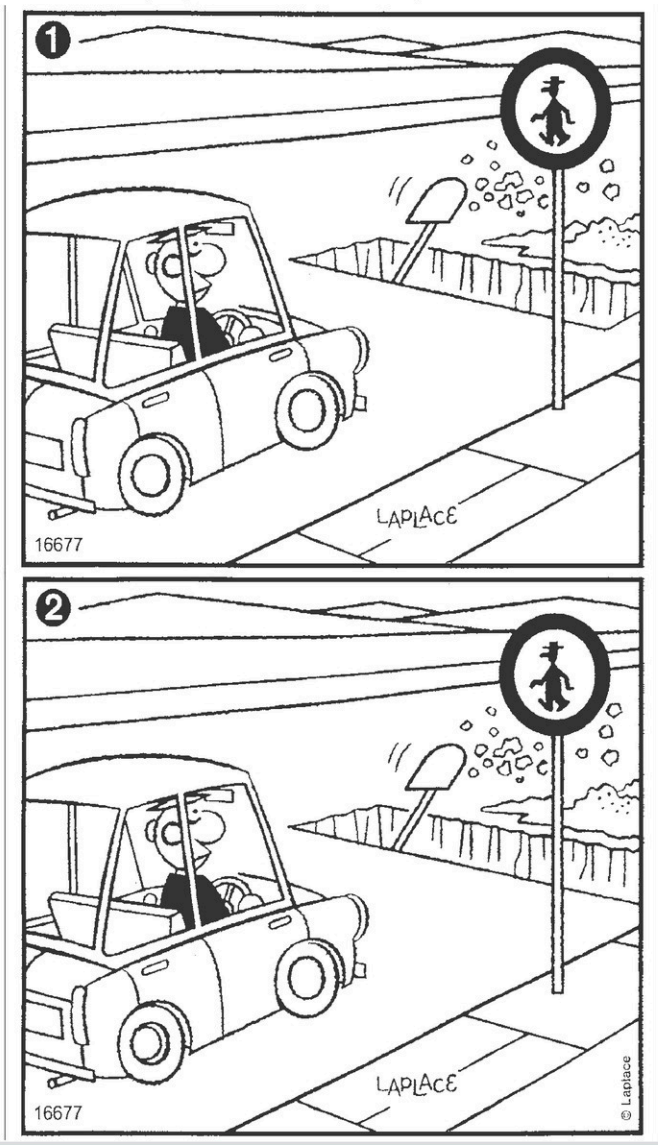

7 octobre 2016

SOLUTION

1 Jante de la roue arrière complètee. **2** Dessus du coffre arrière complète. **3** Pare-brise incomplet devant le volant. **4** Le manteau gauche du pare-brise est plus mince. **5** Pied du panneau routier plus long. **6** La tranchée est plus longue sur le bord du trottoir. **7** Le dessus du tas de terre est différent. **8** Un fragment de pellétée en plus à droite du panneau.

VOTRE HOROSCOPE

BALANCE

DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

En cette étape anniversaire, avec le Soleil, Jupiter, et maintenant aussi Mercure en Balance, toutes les conditions seront réunies pour que vous y mettiez du piment. Il suffira de le vouloir et d'oser. Certaines occasions ne vous sauteront peut-être pas aux yeux, mais elles se trouveront néanmoins autour de vous. Oubliez vos hésitations chroniques pour que ça se concrétise!

SCORPION

DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Vous devriez accepter les invitations qui vous seront lancées. Les projets pourraient vous mettre en contact avec un nouveau groupe de gens qui occuperont une place importante dans votre quotidien. Si vous n'avez rien de prévu pour ce soir, il serait encore temps de planifier quelque chose. L'arrivée de la Lune en Capricorne ne devrait pas vous déplaire...

SAGITTAIRE

DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE

La crainte d'un rejet suscite parfois en nous des hésitations qui nous empêchent de passer aux actes. Toutefois, il vaut mieux avoir pris une initiative que de regretter d'avoir laissé passer l'occasion. Même si la situation à laquelle vous faites face vous semble déroutante, ne baissez pas les bras. Votre détermination, et... Saturne, vous aideront à bâtir du solide.

CAPRICORNE

DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER

En cherchant à éviter le tigre, on court le risque de rencontrer le crocodile. Tandis que la Lune arrive ce soir « à la suite « de Mars en Capricorne, les mesures excessives pour vous mettre à l'abri d'un problème pourraient en créer un autre. Contentez-vous de prendre les précautions de base et n'anticipez pas trop sur ce qui pourrait arriver...

VERSEAU

DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER

Au trigone de votre Signe, le Soleil, Jupiter et Mercure en Balance - Signe d'Air ami du vôtre - peuvent vous accorder davantage de prestige et d'importance. Et pour autant que cela ne vous enfle pas la tête, les autres ne songeront pas à vous traiter différemment. La modestie sera l'atout essentiel qui vous permettra d'atteindre votre but, et l'étape devrait vous satisfaire.

POISSONS

DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS

Tandis qu'une triple conjonction Mercue-Jupiter-Soleil en Balance favorise les projets de grande envergure, les occasions qui rassemblent de larges groupes de gens vous seront salutaires. Vous pourrez vous permettre de faire les choses en grand. Et l'arrivée ce soir de la Lune en Capricorne provoquera la concrétisation soudaine d'un souhait auparavant jugé inaccessible.

BÉLIER

DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Il serait dommage de prendre le dévouement d'un être cher pour acquis. Si vous choisissez de donner votre priorité à une multitude de projets et d'activités parallèles, cette personne pourrait en venir à douter de votre intérêt et à se lasser de vous attendre. Vu que la Lune quittera le Sagittaire pour « rejoindre « Mars en Capricorne, trop de précipitation ne sera pas l'idéal...

TAUREAU

DU 21 AVRIL AU 20 MAI

On dit que ceux qui s'assemblent se ressemblent, mais on dit également que les opposés s'attirent. Étant donné que Vénus se trouve justement dans votre Signe opposé, vous pourriez considérer une union ou association avec quelqu'un de compatible, mais... pas parfaitement. La petite contradiction qui caractérise une relation pourrait justement servir de pierre angulaire...

GÉMEAUX

DU 21 MAI AU 21 JUIN

Bénéficiant de la fin du cycle Lunaire en Sagittaire, face aux Gémeaux, votre flexibilité et votre facilité d'adaptation ne cessera d'impressionner vos proches... et de simplifier votre existence! Vous pourriez donner l'exemple et démontrer que rien n'est réellement si compliqué. En soirée, l'arrivée de la Lune « à la suite « de Mars en Capricorne clouera le bec à plusieurs...

CANCER

DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Vous soupirez? Normal avec le cycle Lunaire arrivant ce soir en Capricorne, en face du Cancer. Une fin de semaine qui s'annoncera pour vous plus mordante, et vous devriez éviter de prendre une décision précipitée si vous n'avez qu'un aperçu superficiel de la situation. Car par ailleurs, Mercure maintenant en Balance ne vous donnera probablement pas raison...

LION

DU 23 JUILLET AU 23 AOÛT

C'est le temps de faire la lumière sur une affaire nébuleuse. Votre raisonnement sera sans doute en mesure de prouver un fait jusqu'ici contesté et de convaincre les autres de vous appuyer. Vous gagnerez à vous faire davantage confiance et à chasser vos insécurités. Quoiqu'un Lion digne de ce nom baisse rarement l'échine et arbore plutôt un comportement...

VIERGE

DU 24 AOÛT AU 22 SEPTEMBRE

La sagesse s'arrête où commence l'excès, et avec Saturne actuellement en Sagittaire, au carré de votre Signe, cette délimitation ne vous sautera peut-être pas aux yeux. Tandis que l'exagération risque essentiellement vous nuire, il serait préférable de miser la juste en mesure et d'éviter les débordements. Une perception lucide vous amènera à poser de meilleurs gestes...

07-10-2016

Petites annonces

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30*

450 375-8888
classees@lavoixdelest.ca

*Avant 16h pour parution le lendemain.
Le vendredi avant 16h pour parution dans *Le Plus*.

laVoixdel'Est

114 TERRES ET FERMES À VENDRE

Érablière de 3000 entailles, avec équipement, et maison neuve année 2014, 916 chemin Bernard Granby. Info : Daniel 450 -522-9168

152 APPARTEMENTS À LOUER À GRANBY

2½, 3½ LIBRES IMM.
Rue Maisonneuve, meublés, chauffés, éclairés, pl. bois franc/céramique. Idéal pour travailleur. Frais peint. Avec références. 450 521-6143

153 LOGIS À LOUER EN RÉGION

BROMONT, 5½ avec foyer, piscine, ski à 5 mi., 625$ / ms, libre immédiatement. Info : 1-819-781-0110

154 LOGIS À LOUER À GRANBY

4½ à 495$ / mois, 329 Desjardins, 2e étage, pl. bois franc, céramique, grand balcon, locker int., libre imm. 450 956-1511 ou 450 558-4432

167 ENTREPOTS GARAGES À LOUER

Entreposage pour l'hiver, autos, motos, chauffé, gicleurs. Situé centre-ville.
Info : 450 777-9776 Luc

205 SERVICES FINANCIERS

Prêt hypothécaire privé, 1er et 2e rang.
Financement Brisson. 1-866-566-7081

253 TROUVÉ

Trouvé petite chatte tigrée, âgée de 6 à 8 mois, rue Bourbonnière, Granby. Elle est dégriffée aux 4 pattes. 450 378-1487

255 VENTES DE GARAGE EN RÉGION

26 DU MOULIN, WARDEN. Les 8 et 9 octobre. Armes à feu, outils, équip. de chasse, art. cuisine, tapis d'entrée et +++

301 DIVERS ARTICLES

Nouveaux Arrivages
poêle et frigo, beaucoup de set de chambre, divan 2 places, aussi tables de salon, set de cuisine, différents modèles. Aussi congélateur ainsi que divers articles à différents prix.
À voir au 392 rue St-Jacques.
450 330-3773 Argent comptant seulement

318 BOIS DE CHAUFFAGE

BOIS SEC À PARTIR DE 70$ la corde, non livré. 450 777-4511

351 MESSAGES PERSONNELS

SANDRA 450 577-5898
Massage à l'huile chaude, sensuel.
7 jours, 8 h à 22 h. Bienvenue aux 50 ans et +

1 ABY 450-991-0516
Massage sensuel pour hommes 40 ans +.
Jolie femme, forte poitrine.11/19h. Lun. au sam.

★ A1 ROMANCE ENR ★
Service d'accompagnement. **450-405-4902**

409 SOINS THÉRAPEUTIQUES MASSOTHÉRAPIE

MASSAGE RELAXATION
Forfait - 7 jours - Granby - 450 956-0725

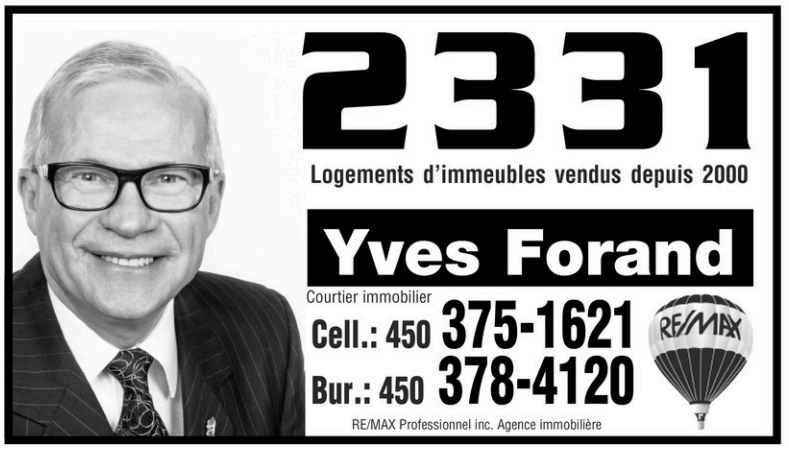

2331
Logements d'immeubles vendus depuis 2000

Yves Forand
Courtier immobilier
Cell.: 450 375-1621
Bur.: 450 378-4120
RE/MAX Professionnel inc. Agence immobilière

409 SOINS THÉRAPEUTIQUES MASSOTHÉRAPIE

Massage suédois
Sylvie : 450 521-4362

411 AMITIÉS RENCONTRES

Recherche femme de 60 à 70 ans dans les environs de Granby pour marche et promenade et aller au restaurant. 450 994-2127

451 PERSONNEL DEMANDÉ

CAMIONNEURS QC-USA CLASSE 1
FLAT BED / DRY BOX
Sérieux - polyvalent -
Temps plein / temps partiel
ASSURANCE COLLECTIVE / BONUS
Tél : 450 539-3983 Téléc : 450 539-5295

DÉPANNEUR CARREFOUR 74
2000, boul. Pierre-Laporte à Bromont
recherche
CUISINIER (IÈRE) PRÊT-À-MANGER
et faire un peu de caisse
Du jeudi au dimanche de 6 à 14 h
32 h / semaine
Réal ou Charles Antoine : 450 534-1999
Envoyez cv à: info@carrefour74.com

LA BELLE PROVINCE ANGE-GARDIEN
CUISINIER (IÈRE) pour déjeuner du lundi au vendredi. Présentez-vous avec CV au :
113, route 235, Ange-Gardien. 450 293-0240

MÉCANICIEN pour poids lourd ou aide-mécanicien
Temps plein et partiel. Michael Duff Inc.
Tél. 450 539-3983 - Téléc. 450 539-5295

RAMASSEURS DE POMMES TOMBÉES DEMANDÉS: VERGER CLAUDE GOYETTE
2011 Route104, Farnham.
Entre Farnham et Cowansville. 450-770-1401

451 PERSONNEL DEMANDÉ

Recherchons un CONDUCTEUR DE CAMION 12 ROUES à temps partiel.
Expérience : un atout. Info : 450 278-4895

RÉSIDENCE H.N. PARENT
Cherche préposée aux bénéficiaires de nuit avec formation, pour emploi immédiat,
Info : 450 372-0723 ou par courriel à residencelyparent@videotron.ca

SUSHI SHOP
COWANSVILLE
recherche
EMPLOYÉ(E)S
à temps plein et temps partiel
expérience non requise.
disponible jour, soir et fin de semaine.
CV : sushishop.cowansville@outlook.fr

SUSHI SHOP
GRANBY
recherche
EMPLOYÉ(E)S
à temps plein
expérience non requise.
disponible jour, soir et fin de semaine.
Se présenter avec CV au
740, rue Principale.

TIM HORTONS de Bromont
TIM HORTONS Waterloo
TIM HORTONS St-Alphonse
recherchent personnel pour postes à temps plein. De jour du lundi au vendredi
Envoyez CV à : acadot@videotron.ca

451 PERSONNEL DEMANDÉ

TRANSPORT CLAUDE BENOIT
recherche
CHAUFFEUR DE CAMION avec expérience
POUR ÉTATS-UNIS
Permis classe1 . Info : 450 658-0839

454 CAMELOTS DEMANDÉS

AUGMENTEZ VOS REVENUS !!

PARCOURS DISPONIBLES POUR DISTRUBUER

La Voix de l'Est et La Presse

Routes motorisées
(petits parcours motorisés environ 10 heures par semaine)

pour les secteurs suivants :

Farnham, Ste-Sabine, Ste-Brigide et Ste-Angèle-de-Monnoir.

LAISSEZ VOS COORDONNÉES au 450 375-4555 BOÎTE VOCALE 4527

501 AUTOMOBILES

AUTOS, CAMIONS, 4X4, financement maison
Aucun cas refusé, 2009 à 2016
FINANCEMENT BRISSON, 1-866-566-7081
www.financementbrisson.com

552 AVIS PUBLICS

AVIS

Prenez avis que Laurent Côté, en son vivant domicilié au 500, montée des Seigneurs #809, Granby (Québec) J2J 2V9, est décédé à Granby le 31 mars 2016. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par toute personne ayant un intérêt, sur rendez-vous, au bureau de Me Jacinthe Forget, notaire, au 1039, rue Lévis, Terrebonne (Québec) J6W 4L2.

Terrebonne, le 30 septembre 2016.
Me Jacinthe Forget, notaire

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que la personne morale sans but lucratif **CLD HAUTE-YAMASKA** demandera au Registraire des entreprises du Québec la permission de se dissoudre.

Granby, le 7 octobre 2016

552 AVIS PUBLICS

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE
(C.c.Q., art. 795)
SUCCESSION GÉRARD LEGAULT

PRENEZ AVIS que l'inventaire de la succession **Gérard LEGAULT**, en son vivant domicilié au 230, rue Davignon, Granby, province de Québec, J2G 9B1, peut être consulté par les intéressés au bureau de Me Lucie Lavallée, notaire, 550, rue de l'Église, Valcourt, province de Québec, J0E 2L0.

Gérard Legault est décédé le 10 septembre 2016.

Valcourt, le 4 octobre 2016.

Jeanne-D'Arc FAVREAU LEGAULT, liquidatrice

553 APPELS D'OFFRES

mrc La Haute-Yamaska

AVIS PUBLIC
APPEL D'OFFRES 2016/008
FABRICATION ET LIVRAISON DE CONTENEURS POUR ORDURES MÉNAGÈRES ET MATIÈRES RECYCLABLES
CLÔTURE : 1er NOVEMBRE 2016 À 10 H

Des soumissions scellées seront reçues par la MRC de La Haute-Yamaska jusqu'à 10 h, heure locale en vigueur, le mardi 1er novembre 2016, pour la fabrication et la livraison de conteneurs pour ordures ménagères et matières recyclables.

Pour être reçue, toute soumission doit se trouver physiquement, sous pli cacheté, à la réception de la MRC de La Haute-Yamaska située au 142, rue Dufferin, bureau 100 à Granby, avant l'heure et la date mentionnées ci-haut. Le document d'appel d'offres peut être obtenu en s'adressant au Système électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600 ou en consultant le site Web www.seao.com. Le document peut être obtenu au coût établi par le SEAO.

Avec sa soumission, le soumissionnaire doit verser une garantie de soumission d'une valeur au moins égale à 5 % de la valeur totale de la soumission (TPS et TVQ incluses) sous forme de chèque visé tiré d'une banque à charte canadienne ou d'une caisse populaire faisant affaire au Québec, payable à la MRC de La Haute-Yamaska, d'une traite bancaire ou d'une lettre de garantie bancaire irrévocable émise par l'une ou l'autre de ces institutions.

La MRC de La Haute-Yamaska ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions présentées et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires. Les soumissions seront ouvertes à 10 h 05 au jour indiqué en rubrique au bureau de la MRC. Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des soumissions.

Fait à Granby, Québec, le 7 octobre 2016.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Johanne Gaouette

BONNEVILLE
Mme Juliette - *1919-2016*

AVIS DE DÉCÈS

Au CIUSSS de l'Estrie – Site Hôpital de Granby, le 30 septembre 2016, à l'âge de 97 ans, est décédée madame Juliette Bonneville, épouse de feu Irvin Page, demeurant à Granby, autrefois de Waterloo.
Elle laisse dans le deuil ses enfants : Denis (Diane Côté), Donald (Marie Guillette), Betty (Serge Lajoie), Suzanne (Germain Hémond).
Elle était également la mère de feu Robert (Bob). Elle laisse aussi ses petits-enfants : Daniel, Johanne, Jean, Sylvain, Chantal, Julie et Alain, et ses 10 arrière-petits-enfants ainsi que ses neveux et nièces, autres parents et amis.
La famille désire remercier le personnel du CLSC Haute-Yamaska et le 2e étage de la Résidence Pavillon Louis-Choinière ainsi qu'un gros merci à Dre Christine Nolze pour les bons soins prodigués à madame Bonneville.
Madame Bonneville repose au salon LES RÉSIDENCES FUNÉRAIRES BESSETTE DE WATERLOO. La famille accueillera parents et amis, le samedi 8 octobre 2016 à compter de 10 h jusqu'au départ du salon à 13 h 50 pour se rendre à l'Église St-Bernardin où le service sera célébré à 14 h. L'inhumation suivra au cimetière de Knowlton.

Bessette RÉSIDENCES ET JARDINS FUNÉRAIRES
5034, rue Foster, Waterloo, J0E 2N0 - Tél.: 450 539-1606 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 539-3035 - www.famillebessette.com - Membre de la C.T.Q.

MÉTIVIER-BEAUDOIN
Mme Germaine - *1921-2016*

AVIS DE DÉCÈS

À Granby, le 30 septembre 2016, à l'âge de 95 ans, est décédée Mme Germaine Beaudoin née Métivier, épouse de feu Jean B. Beaudoin, demeurant à Granby.
Elle laisse dans le deuil ses filles : Luce (Réginald Michiels), Colette (Denis Mckee), ses petits-enfants : Catherine (Shawn Chauvin), Bianca (Sébastien Daigle), Mathilde (Jonathan Greffe), ses arrière-petits-enfants: Lily-Rose, Mason, Mathys et Raphaëlle, ses frères et soeurs : Lucille MIC, Clément (Gisèle Boutin), Guy (Gisèle Thibault), Élisabeth (Georges Fournier), Colette (feu Wilfrid Sauvageau), ses belles-soeurs: Isabelle Laflamme (feu Albert Métivier), Lise Beaudoin (Gaston Bernier), sa filleule Anne Fournier ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis.
L'Aquamation a eu lieu au Bio-Crématorium Le Sieur de Granby.
La famille vous accueillera le vendredi 7 octobre de 19 à 22 h et le samedi à compter de 9 heures au COMPLEXE FUNÉRAIRE LESIEUR. La Liturgie de la Parole aura lieu le samedi 8 octobre 2016 à 11 heures, en la Chapelle Le Sieur, suivie de la mise en place au Columbarium Le Sieur.
La famille désire remercier chaleureusement le personnel de la Résidense St-Eugène pour les bons soins prodigués à Mme Métivier.

Le Sieur COMPLEXE FUNÉRAIRE Respect, Dignité et Économie — AQUAMATION Le Sieur
60, boul. Pie IX, Granby - Tél.: 450 777-1414
www.lesieur.ca - info@lesieur.ca

BRETON
M. André - *1925-2016*

AVIS DE DÉCÈS

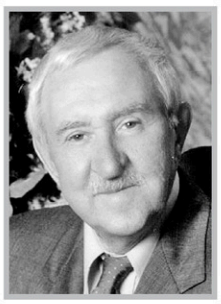

Au CIUSSS de l'Estrie – Site Leclerc, le 4 octobre 2016, à l'âge de 90 ans, est décédé monsieur André Breton, époux de madame Denise Laflamme, demeurant à Granby.
Outre son épouse Denise, il laisse dans le deuil ses enfants : Lucie (Jean), Dr. Robert Breton (Isabelle), Francine (Rémi), Gisèle (Grant), ses petits-enfants, les enfants de son épouse Luc Deschamps (Josée), Lyne Deschamps (Jean), son frère Roland, ses beaux-frères et belles-soeurs : Jeannette (Louis Choinière), Jacqueline (Bernard Rocheleau), André (Ghislaine Laflamme) ainsi que ses cousins, cousines, neveux, nièces, autres parents et amis.
La famille désire remercier le personnel du 4e étage du Centre Leclerc pour les bons soins prodigués à monsieur Breton.
La crémation a eu lieu à Granby au crématorium Les Jardins Funéraires Bessette. La famille recevra les témoignages de sympathie au salon LES JARDINS FUNÉRAIRES BESSETTE DE GRANBY, le lundi 10 octobre 2016 à compter de 9 h, suivis de la célébration de la Parole à 11 h en la chapelle. La mise en place suivra au columbarium Les Jardins Funéraires Bessette.

Bessette RÉSIDENCES ET JARDINS FUNÉRAIRES
997, rue des Colombes, Granby, J2J 2R2 - Tél.: 450 777-1171 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 777-4393 - www.famillebessette.com - Membre de la C.T.Q.

LALUMIÈRE
M. Henri - *1931-2016*

AVIS DE DÉCÈS

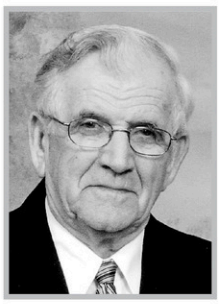

Au CISSS Montérégie / Est (pavillon Honoré-Mercier) de St-Hyacinthe, le 30 septembre 2016, est décédé à l'âge de 84 ans M. Henri Lalumière époux de Jeannine Touchette, de St-Valérien.
Outre son épouse il laisse dans le deuil ses enfants : Réal (Sylvie Croteau), Daniel (Chantal Rodier), Denis (Manon Girardin), René (Sylvie Vachon), Sylvain (Carmen Vachon), Ghyslain, Lucie (Jean-François Bédard) et Réjean, ses 14 petits-enfants, ses 9 arrière-petits-enfants et le futur bébé à venir, ses beaux-frères et belles-soeurs, ainsi que plusieurs neveux, nièces, parents et amis.
La famille recevra les condoléances le dimanche 9 octobre de 14 à 17 h et de 19 à 22 heures à la Salle communautaire de St-Valérien, 1384 Principale, St-Valérien, les funérailles sous la direction de la Maison E. Phaneuf & Fils ltée, auront lieu le lundi 10 octobre 2016 à 14 heures, en l'église de St-Valérien, suivies de l'inhumation au cimetière du même endroit. Le salon ouvrira à 11 heures la journée des funérailles.
Merci au personnel du CLSC et de l'Hôpital Honoré-Mercier pour les bons soins prodigués.

La Maison E. Phaneuf & Fils Ltée
Téléphone : 1 800-361-2824 --- Courriel : maisonphaneuf@videotron.ca

CÔTÉ BRISEBOIS
Mme Madeleine - *1930-2016*

AVIS DE DÉCÈS

Au Chsld de la MRC d'Acton, le mercredi 5 octobre 2016 à l'âge de 86 ans, est décédée Mme Madeleine Côté, épouse de M.Yves Brisebois demeurant à Acton Vale.
Les funérailles auront lieu le samedi 8 octobre 2016, le convoi funèbre partira de la Résidence Funéraire Raymond Girardot Inc., pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste de Roxton Falls où le service sera célébré à 13 h 30 suivi de la crémation. Samedi le 8 octobre, ouverture du salon à 10 heures
Elle laisse dans le deuil : son époux Yves, son fils :Daniel (Ginette Desnoyers), ses frères et soeurs : Gilles (Nicole), Lucille, Béatrice, Denise, Yvette (Fernand), ses belles soeurs : Jacqueline, Geneviève, Rhéa, ainsi que ses neveux et nièces ses cousins , cousines de même que plusieurs parents et amis.

Résidence funéraire Raymond Girardot Inc.
237 Notre-Dame, Roxton Falls, J0H 1E0 - Tél.: 450 548-5727
Téléc.: 450 548-2792 - girardot@cooptel.qc.ca

1er anniversaire
de décès de

M. PAUL-ANDRÉ CHAGNON

survenu le 7 octobre 2015

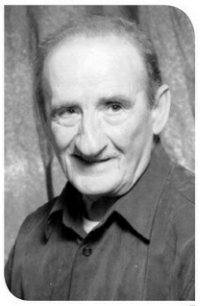

« Les êtres aimés qui sont disparus ne sont plus là où ils étaient, mais ils sont toujours et partout là où nous sommes et cela s'appelle le souvenir. »

Ton épouse Pierrette;
tes enfants, Réjean, Sylvie et Louis
ainsi que leurs conjoints;
tes belles-filles, Lucie
et Danielle et leurs conjoints,
ainsi que tes petits-enfants

Pour que sa mémoire demeure vivante à jamais...

Soulignez cet événement en publiant un anniversaire de décès avec une photo de l'être cher.

Voilà une belle façon de préserver son souvenir et de rendre hommage à la vie qu'il a vécue.

Communiquez avec le 450 375-4555, poste 205
(3 jours avant la date de parution)
La Voix de l'Est
1831294

Quoi de plus beau que de rendre hommage à un défunt avec des fleurs

Sublime fleuriste
355, boul. Leclerc, Granby *(anciennement Rita Fleuriste)*
450 372-2881
Téléc.: 450 372-6550
www.sublimefleuriste.com
1806607

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE GRANBY
HÔPITAL | CLSC | CHSLD
Au cœur des gens d'ici

Un don planifié…
un don pour la vie

Posez un geste mémorable :
offrez la santé
aux générations futures

Pour en savoir plus, contactez-nous: **450 375.8030** | **www.fondationchg.org**

HOCKEY

LNH

CALENDRIER PRÉPARATOIRE

Mercredi 5 octobre
Buffalo 2 Caroline 3 (F)
Detroit 5 Pittsburgh 2
N.Y. Islanders 3 New Jersey 2
Washington 4 St. Louis 2
Colorado 1 Dallas 0
Arizona 1 Calgary 2 (F)
Anaheim 2 San Jose 0

Jeudi 6 octobre
Boston 2 Columbus 1
Philadelphie 4 N.Y. Rangers 2
Toronto à Montréal, 19h30.
Winnipeg à Edmonton, 21h.
Calgary à Vancouver, 22h.

Vendredi 7 octobre
Detroit à Toronto, 19h.
Buffalo à Ottawa, 19h30.
Washington en Caroline, 19h30.
Dallas à Los Angeles, 22h.
San Jose en Arizona, 22h.

Samedi 8 octobre
Columbus à Pittsburgh, 15h.
Philadelphie à Boston, 17h.
Nashville à Tampa Bay, 19h.
Toronto à Detroit, 19h.
New Jersey en Floride, 19h30.
Winnipeg au Minnesota, 20h.
Chicago à St. Louis, 20h.
Vancouver à Edmonton, 21h.
Colorado à Los Angeles, 22h.

Dimanche 9 octobre
N.Y. Islanders à Washington, 17h.
San Jose à Anaheim, 20h.

MARQUEURS

NOTE: en date du 6 octobre.

	B	A	Pts
Varone, Ott	2	5	7
Beaulieu, Mon	1	6	7
Pirri, NYR	4	2	6
Brassard, Ott	2	4	6
Agostino, STL	2	4	6
Hoffman, Ott	3	2	5
Scheifele, Win	2	3	5
Rodin, Van	2	3	5
Zibanejad, NYR	2	3	5
Ott, Det	2	3	5
Ryan, Ott	2	3	5
Byron, Mon	2	3	5
Sheahan, Det	2	3	5
Wheeler, Win	1	4	5
Backes, Bos	0	5	5
Auvitu, NJ	0	5	5
Hunwick, Tor	3	1	4
Shattenkirk, STL	3	1	4
Labanc, SJ	2	2	4
Strome, Ari	2	2	4
Kreider, NYR	2	2	4
Konecny, Phi	2	2	4
Glendening, Det	2	2	4
Grant, Buf	2	2	4
Gardiner, Tor	2	2	4
Domi, Ari	1	3	4
Perreault, Win	1	3	4
Schenn, Phi	1	3	4

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 6 octobre.

	MJ	B	A	PTS
Beaulieu	4	1	6	7
Byron	2	2	3	5
Mitchell	2	2	1	3
Radulov	2	1	2	3
Danault	2	1	2	3
Pateryn	3	0	3	3
Carr	4	2	0	2
Redmond	3	2	0	2
McCarron	5	1	1	2
Lehkonen	4	1	1	2
Gallagher	3	1	1	2
Petry	3	1	1	2
Audette	3	1	1	2
Desharnais	3	0	2	2
Andrighetto	3	0	2	2
Pacioretty	2	0	2	2
Galchenyuk	3	1	0	1
Flynn	2	1	0	1
Eisenschmid	1	1	0	1
Hudon	4	0	1	1
Sergachev	3	0	1	1
Scherbak	3	0	1	1
Hanley	2	0	1	1
Markov	1	0	1	1
Montoya	3	0	0	0
Matteau	3	0	0	0
De La Rose	3	0	0	0
Barberio	3	0	0	0
Condon	3	0	0	0
Terry	3	0	0	0
Farnham	3	0	0	0
Parisi	2	0	0	0
Johnston	2	0	0	0
Lernout	2	0	0	0
Gregoire	2	0	0	0
Juulsen	2	0	0	0
Samuelsson	2	0	0	0
Alexandrov	2	0	0	0
Plekanec	1	0	0	0
Shaw	1	0	0	0
Macmillan	1	0	0	0
Fucale	1	0	0	0
Friberg	1	0	0	0
Lindgren	1	0	0	0
Addison	1	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Montoya	3	0	0	6	0	2,42	,900
Price	0	0	0	0	0	0,00	,000
Condon	0	0	2	9	0	3,53	,855

LHJMQ

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Shawinigan	5	4	1	0	0	21	13	8
Québec	5	3	2	0	0	17	17	6
Victoriaville	5	3	2	0	0	18	16	6
Rimouski	5	3	2	0	0	19	16	6
B.-Comeau	5	1	3	0	1	6	17	3
Chicoutimi	4	1	3	0	0	8	12	2

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
R.-Noranda	5	4	0	0	1	20	10	9
Drum.	5	3	1	0	1	24	14	7
Val-d'Or	5	3	2	0	0	16	18	6
Sherbrooke	5	2	2	0	1	17	19	5
B.-Boisbriand	5	1	3	0	1	11	14	3
Gatineau	5	1	3	1	0	8	20	3

SECTION MARITIMES

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Charl.	5	4	1	0	0	29	17	8
St-Jean	5	3	2	0	0	18	16	6
A.-Bathurst	5	2	2	1	0	16	18	5
Halifax	4	2	2	0	0	15	20	4
Moncton	4	2	2	0	0	11	18	4
Cap-Breton	6	2	4	0	0	22	21	4

Mercredi 5 octobre
Rimouski 3 Cap-Breton 5
Gatineau 4 Saint-Jean 5 (P)
Victoriaville 2 Québec 4

Jeudi 6 octobre
A.-Bathurst 3 Sherbrooke 5
Chicoutimi à Val-d'Or, 19h30.

Vendredi 7 octobre
Gatineau à Moncton, 18h.
Rimouski à Halifax, 18h.
Charlottetown au Cap-Breton, 18h.
Saint-Jean à Québec, 19h.
Chicoutimi à R.-Noranda, 19h30.
A.-Bathurst à Shawinigan, 19h30.
Victoriaville à B.-Comeau, 19h30.
Sherbrooke à B.-Boisbriand, 19h30.

Samedi 8 octobre
A.-Bathurst à Drummondville, 15h.
Victoriaville à B.-Comeau, 16h.
Rimouski à Moncton, 18h.
Charlottetown à Halifax, 18h.
Val-d'Or à Québec, 19h.
Chicoutimi à R.-Noranda, 19h.

Dimanche 9 octobre
Gatineau au Cap-Breton, 14h.
Saint-Jean à Sherbrooke, 15h.
B.-Boisbriand à Drummondville, 15h.
Val-d'Or à Shawinigan, 16h.

MARQUEURS

NOTE:en date du 6 octobre.

	MJ	B	A	Pts
Kielly, Charl.	5	4	8	12
Beauchemin, Val-d'Or	6	4	6	10
Balmas, Charl.	5	3	7	10
Coughler, Charl.	5	7	2	9
Ratelle, Drum.	5	5	4	9
Highmore, St-Jean	5	3	6	9
Donaghey, Charl.	5	2	7	9
Macdonald, Sherb.	5	7	1	8
Chlapik, Charl.	3	5	3	8
Joseph, St-Jean	3	5	3	8
Boland, Rimouski	5	5	3	8
Waked, R.-N.	5	4	4	8
Barré-Boulet, Drum.	5	3	5	8
Bourque, Rimouski	5	0	8	8
Asselin, Shaw.	5	5	2	7
Fournier, C.-B.	6	5	2	7

MIDGET AAA

SECTION LA COOP

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
C. N.-Dame	10	8	1	1	0	33	19	17
St-François	9	7	2	0	0	45	24	14
Lévis	8	6	1	1	0	33	25	13
Jonquière	10	5	4	1	0	34	33	11
T.-Rivières	6	3	1	2	0	20	18	8

SECTION TACKS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Lac-St-Louis	10	7	3	0	0	39	25	14
C.C.-LeMoy.	8	5	3	0	0	30	22	10
Magog	9	3	5	0	1	24	35	7
Chât.	8	3	5	0	0	19	25	6
C.A.-Gir.	7	2	5	0	0	19	28	4

SECTION C.C.M.

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
L.-Montréal	8	6	1	0	1	28	15	13
St-Eustache	7	4	1	2	0	29	24	10
C.E.-Blondin	8	4	3	1	0	31	26	9
Amos	8	0	7	0	1	10	39	1
Gatineau	10	0	10	0	0	18	54	0

Vendredi 7 octobre
L.-St-Louis à L.-Montréal, 19h.
C.E.-Blondin à Magog, 19h.
St-Eustache au C.C.-LeMoy., 19h30.
T.-Rivières C. N.-Dame, 19h30.
C.A.-Gir. à Chât., 19h30.

Samedi 8 octobre
St-François C. N.-Dame, 15h.
C.A.-Gir. à L.-St-Louis, 15h.
Jonquière à Amos, 19h.

Dimanche 9 octobre
Jonquière à Amos, 13h30.
T.-Rivières à L.-Montréal, 13h30.
Chât. à Magog, 13h30.
C.C.-LeMoy. à St-Eustache, 13h45.
C.E.-Blondin St-François, 14h.

LHJAAAQ

SECTION MARTIN ST-LOUIS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Longueuil	8	7	1	0	0	43	21	14
Valleyfield	8	6	2	0	0	42	41	12
Granby	7	4	2	0	1	46	39	9
V.-Dorion	8	2	6	0	0	28	43	4
Princeville	6	1	4	1	0	31	47	3
Chambly	9	1	7	1	0	34	53	3

SECTION ALEXANDRE BURROWS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Terrebonne	8	8	0	0	0	57	23	16
St-Léonard	8	5	3	0	0	51	42	10
St-Jérome	9	5	4	0	0	48	47	10
Ste-Agathe	10	5	5	0	0	60	53	10
Montréal-Est	8	3	5	0	0	27	41	6
Gatineau	7	1	5	1	0	24	42	3

Mercredi 5 octobre
St-Léonard 4 St-Jérôme 5

Jeudi 6 octobre
Longueuil à Valleyfield, 19h30.

Vendredi 7 octobre
V.-Dorion à Princeville, 19h.
Valleyfield à Longueuil, 19h30.
St-Léonard à Montréal-Est, 19h30.
Chambly à Ste-Agathe, 19h30.
St-Jérôme à Terrebonne, 19h30.
Gatineau à Granby, 19h45.

Samedi 8 octobre
Princeville à Ste-Agathe, 13h.
Chambly à Terrebonne, 16h.
St-Léonard à Granby, 19h.

Dimanche 9 octobre
Montréal-Est à V.-Dorion, 10h.
Valleyfield à St-Jérôme, 13h.
Gatineau à Longueil, 16h.

LHO

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Hamilton	5	4	1	0	0	29	15	8
Peterb.	5	3	2	0	0	17	16	6
Ottawa	6	2	3	1	0	25	27	5
Oshawa	5	2	3	0	0	18	19	4
Kingston	5	2	3	0	0	10	16	4

SECTION CENTRALE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Barrie	4	2	1	1	0	14	14	5
Sudbury	4	2	2	0	0	13	22	4
Niagara	5	2	3	0	0	13	17	4
North Bay	4	1	3	0	0	12	16	2
Miss.	5	1	4	0	0	13	23	2

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRE-OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Kitchener	3	3	0	0	0	19	8	6
Guelph	4	3	1	0	0	14	10	6
London	4	2	1	0	1	12	10	5
O. Sound	5	2	3	0	0	14	15	4
Erie	4	1	3	0	0	12	15	2

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Flint	5	4	1	0	0	20	12	8
S.S. Marie	5	4	1	0	0	20	16	8
Windsor	6	4	2	0	0	20	14	8
Sarnia	5	3	1	1	0	21	18	7
Saginaw	5	0	4	0	1	8	21	1

Jeudi 6 octobre
O. Sound 3 North Bay 1
Erie 3 Niagara 4
Kingston 2 Ottawa 1
Saginaw 3 Peterb. 4 (F)
Mississauga 2 Windsor 4
Sudbury à Barrie, 19h30.

Vendredi 7 octobre
Saginaw à Kingston, 19h.
Oshawa à Erie, 19h.
O. Sound à Sudbury, 19h.
Flint à Mississauga, 19h.
Peterb. à London, 19h30.
Windsor à Guelph, 19h30.
Sarnia à Kitchener, 19h30.

Samedi 8 octobre
Saginaw à Ottawa, 14h.
Guelph Hamilton, 19h.
Flint à Erie, 19h.
Peterb. à Sarnia, 19h05.
North Bay à S.S. Marie, 19h07.
Kitchener à Barrie, 19h30.

Dimanche 9 octobre
Barrie à Oshawa, 13h05.
Niagara à Sudbury, 14h.
Ottawa à Kingston, 14h.
London à Windsor, 14h05.
O. Sound à S.S. Marie, 14h07.

LHSAM

	MJ	V	D	DPF	BP	BC	Pts
Cap.-Mad	2	2	0	0	11	8	4
La Tuque	2	2	0	0	7	4	4
Lac-Mégantic	1	1	0	0	7	3	2
Louiseville	1	1	0	0	5	3	2
St-Cyrille	1	1	0	0	5	4	2
St-Léonard	1	0	1	0	4	6	0
Waterloo	1	0	1	0	3	5	0
Windsor	1	0	1	0	3	7	0
Donnacona	2	0	2	0	8	10	0
Joliette	2	0	2	0	4	7	0

Vendredi 7 octobre
Cap.-Mad. à Louiseville, 20h30.
St-Cyrille à Windsor, 20h30.
La Tuque à Donnacona, 21h.
St-Léonard à Lac-Mégantic, 21h.

Samedi 8 octobre
Joliette à Waterloo, 19h30.
Louiseville à Cap.-Mad., 20h.

BASEBALL

SÉRIES DE DIVISIONS

(TROIS DE CINQ)

LIGUE AMÉRICAINE

TORONTO C. TEXAS
(Toronto mène la série 1-0)

Jeudi 6 octobre
Toronto 10 Texas 1

Vendredi 7 octobre
Toronto au Texas, 13h.

Dimanche 9 octobre
Texas à Toronto, 19h30.

Lundi 10 octobre
x-Texas à Toronto, h.a.d.

Mercredi 12 octobre
x-Toronto au Texas, h.a.d.

BOSTON C. CLEVELAND

Jeudi 6 octobre
Boston à Cleveland, 20h.

Vendredi 7 octobre
Boston à Cleveland, 16h30.

Dimanche 9 octobre
Cleveland à Boston, 16h.

Lundi 10 octobre
x-Cleveland à Boston, h.a.d.

Mercredi 12 octobre
x-Boston à Cleveland, h.a.d.

LIGUE NATIONALE

L.A. DODGERS C. WASHINGTON

Vendredi 7 octobre
L.A. Dodgers à Washington, 17h30.

Samedi 8 octobre
L.A. Dodgers à Washington, 16h.

Lundi 10 octobre
Washington à L.A. Dodgers, h.a.d.

Mardi 11 octobre
x-Washington à L.A. Dodgers, h.a.d.

Jeudi 13 octobre
x-L.A. Dodgers à Washington, h.a.d.

SAN FRANCISCO C. CHI. CUBS

Vendredi 7 octobre
San Francisco à Chi. Cubs, 21h.

Samedi 8 octobre
San Francisco à Chi. Cubc, 20h.

Lundi 10 octobre
Chi. Cubs à San Francisco, h.a.d.

Mardi 11 octobre
x-Chi. Cubs à San Francisco, h.a.d.

Jeudi 13 octobre
x-San Francisco à Chi. Cubs, h.a.d.

HOCKEY

LNAH

CLASSEMENT 2015-2016

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Jonquière	40	27	11	1	1	164	105	56
Riv.-du-Loup	40	26	11	3	0	173	133	55
Thet. Mines	40	23	15	0	2	154	134	48
T.-Rivières	40	22	15	3	0	167	161	47
Laval	40	18	19	2	1	135	151	39
Sorel-Tracy	40	17	19	3	1	132	143	38
St-Georges	40	16	20	3	1	130	151	36
Cornwall	40	11	25	3	1	111	188	26

DÉBUT DU CALENDRIER RÉGULIER

Jeudi 6 octobre
Laval à Sorel-Tracy, 20h.

Vendredi 7 octobre
Jonquière à Laval, 20h.
St-Georges à T.-Rivières, 20h.
Riv.-du-Loup à Thetford, 20h30.

Samedi 8 octobre
T.-Rivières à Jonquière, 19h30.
Sorel-Tracy à Riv.-du-Loup, 19h30.
Thetford à St-Georges, 20h.

COLL. MASCULIN

	MJ	V	D	DPF	BP	BC	Pts
Lennoxville	8	7	1	0	32	17	14
Ch.-St-Lawrence	8	5	1	2	24	29	12
St.-Laurent	8	5	2	1	31	17	11
St-Hyacinthe	8	5	3	0	32	26	10
A.-Laurendeau	7	4	2	1	24	14	9
Lionel.-Groulx	8	4	3	1	25	26	9
Ste.-Foy	7	4	3	0	27	23	8
Sorel-Tracy	6	3	2	1	21	21	7
Alma	7	3	4	0	20	32	6
Laflèche	8	1	4	2	23	37	5
Dawson	7	2	4	1	18	23	5
Thetford	8	2	6	0	21	31	4

Vendredi 7 octobre
Thetford à St-Hyacinthe, 19h.
Laflèche à St.-Laurent, 19h30.
Lionel-Groulx à Dawson, 20h.
Ste-Foy à Ch.-Lennoxville, 20h.

Samedi 8 octobre
Alma à Laflèche, 14h15.
Lennoxville à Thetford, 19h30.
Sorel-Tracy à A.-Laurendeau, 19h30.

Dimanche 9 octobre
St.-Laurent à Lionel.-Groulx, 13h.
Alma à Ch.-St-Lawrence, 14h.
Dawson à A.-Laurendeau, 14h.
Ste.-Foy à Sorel-Tracy, 16h.

FOOTBALL

NFL

ASSOCIATION AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
N.-Angleterre	3	1	0	,750	81	61
Buffalo	2	2	0	,500	87	68
N.Y. Jets	1	3	0	,250	79	105
Miami	1	3	0	,250	71	89

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Baltimore	3	1	0	,750	84	72
Pittsburgh	3	1	0	,750	108	80
Cincinnati	2	2	0	,500	78	82
Cleveland	0	4	0	,000	74	115

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Houston	3	1	0	,750	69	73
Jacksonville	1	3	0	,250	84	111
Indianapolis	1	3	0	,250	108	125
Tennessee	1	3	0	,250	62	84

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Denver	4	0	0	1,000	111	64
Oakland	3	1	0	,750	108	106
Kansas City	2	2	0	,500	83	92
San Diego	1	3	0	,250	121	108

ASSOCIATION NATIONALE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Philadelphie	3	0	0	1,000	92	27
Dallas	3	1	0	,750	101	77
N.Y. Giants	2	2	0	,500	73	85
Washington	2	2	0	,500	99	112

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Minnesota	4	0	0	1,000	88	50
Green Bay	2	1	0	,667	75	67
Chicago	1	3	0	,250	62	97
Detroit	1	3	0	,250	95	102

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Atlanta	3	1	0	,750	152	124
Tampa Bay	1	3	0	,250	77	128
Caroline	1	3	0	,250	109	118
La N.-Orléans	1	3	0	,250	114	130

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Los Angeles	3	1	0	,750	63	76
Seattle	3	1	0	,750	79	54
San Fran.	1	3	0	,250	90	107
Arizona	1	3	0	,250	92	80

Lundi 3 octobre
N.Y. Giants 10 Minnesota 24

Jeudi 6 octobre
Arizona à San Fran., 20h25.

Dimanche 9 octobre
Washington à Baltimore, 13h.
Chicago à Indianapolis, 13h.
Houston au Minnesota, 13h.
Tennessee à Miami, 13h.
Nouvelle-Angleterre à Cleveland, 13h.
N.Y. Jets à Pittsburgh, 13h.
Philadelphie à Detroit, 13h.
Atlanta à Denver, 16h05.
Cincinnati à Dallas, 16h25.
Buffalo à Los Angeles, 16h25.
San Diego à Oakland, 16h25.
N.Y. Giants à Green Bay, 20h30.

Lundi 10 octobre
Tampa Bay en Caroline, 20h30.

LCF

ASSOCIATION DE L'EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Ottawa	6	6	1	,538	347	355
Hamilton	6	8	0	,429	388	375
Toronto	5	9	0	,357	322	419
Montréal	4	9	0	,308	287	306

ASSOCIATION DE L'OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
x-Calgary	12	1	1	,929	477	311
x-C.-B.	9	4	0	,692	381	333
x-Winnipeg	8	6	0	,571	382	344
Edm.	7	7	0	,500	414	401
Sask.	3	10	0	,231	251	405

Dimanche 2 octobre
Toronto 11 Montréal 38

Vendredi 7 octobre
Saskatchewan à Ottawa, 19h.

Samedi 8 octobre
C.-B. à Winnipeg, 16h.

Lundi 10 octobre
Edmonton à Montréal, 13h.
Calgary à Toronto, 16h.

SIC-RSEQ

	MJ	V	D	PP	PC	Pts
Montréal	5	5	0	234	45	10
Laval	5	4	1	209	58	8
Concordia	5	3	2	118	157	6
Sherbrooke	5	2	3	99	105	4
McGill	5	1	3	98	138	2
Bishop's	5	1	4	80	221	2

Samedi 1er octobre
Bishop's 34 Concordia 50
Montréal 27 Sherbrooke 20

Dimanche 2 octobre
McGill 9 Laval 61

Vendredi 14 octobre
McGill à Bishop's, 19h.

Samedi 15 octobre
Laval à Montréal, 14h.
Concordia à Sherbrooke, 16h.

TENNIS

CHINA OPEN

À PÉKIN, CHINE
MESSIEURS

Simple - Deuxième tour
Grigor Dimitrov, Bulgarie, bat Lucas Pouille (6), France, 6-7 (3-7), 7-6 (7-0), 6-4.
Rafael Nadal (2), Espagne, bat Adrian Mannarino, France, 6-1, 7-6 (8-6).

DAMES

Simple - Troisième tour
Johanna Konta (11), Angleterre, bat Karolina Pliskova (5), République tchèque, 6-1, 3-6, 7-6 (7-2).
Agnieszka Radwanska (3), Pologne, bat Caroline Wozniacki, Danemark, 6-3, 6-1.
Elina Svitolina (16), Ukraine, bat Angelique Kerber (1), Allemagne, 6-3, 7-5.
Shuai Zhang, Chine, bat Simona Halep (4), Roumanie, 6-0, 6-3.
Daria Gavrilova, Australie, bat Caroline Garcia, France, 6-4, 6-3.

CHAMPIONNAT DE TENNIS RAKUTEN-DU JAPON

À TOKYO, JAPON
MESSIEURS

Simple - Deuxième tour
Gael Monfils (2), France, bat Gilles Simon, France, 6-1, 6-4.
Ivo Karlovic (7), Croatie, bat Janko Tipsarevic, Serbie, 7-6 (11-9), 7-6 (7-5).

GOLF

LPGA

CHAMPIONNAT FUBON TAIWAN

Taipei

Sakura Yokomine	67
Paula Creamer	68
Brooke Henderson	**68**
Amy Yang	68
Ha Na Jang	69
Ai Miyazato	69
Lee-Anne Pace	69
Hee Young Park	69
Beatriz Recari	69
Shanshan Feng	70
Eun-Hee Ji	70
Hyo Joo Kim	70
Lydia Ko	70

AUTOMOBILE

FORMULE 1

Classement des pilotes:

	Pts
1. Nico Rosberg	288
2. Lewis Hamilton	265
3. Daniel Ricciardo	204
4. Kimi Raikkonen	160
5. Sebastian Vettel	153
6. Max Verstappen	147
7. Valtteri Bottas	80
8. Sergio Perez	74
9. Nico Hulkenberg	50
10. Fernando Alonso	42
11. Felipe Massa	41
12. Carlos Sainz Jr.	30
13. Romain Grosjean	28
14. Daniil Kvyat	25
15. Jenson Button	19
16. Kevin Magnussen	7
17. Jolyon Palmer	1
18. Pascal Wehrlein	1
19. Stoffel Vandoorne	1
20. Esteban Gutierrez	0
21. Marcus Ericsson	0
22. Felipe Nasr	0
23. Rio Haryanto	0
24. Esteban Ocon	0

NASCAR COUPE SPRINT

ÉLIMINATOIRES

Après la première ronde

	Pts
1. Martin Truex Jr.	3000
2. Kevin Harvick	3000
3. Kyle Busch	3000
4. Matt Kenseth	3000
5. Joey Logano	3000
6. Chase Elliott	3000
7. Brad Keselowski	3000
8. Kurt Busch	3000
9. Denny Hamlin	3000
10. Carl Edwards	3000
11. Jimmie Johnson	3000
12. Austin Dillon	3000
--- Ont subi l'élimination---	
13. Tony Stewart	2074
14. Kyle Larson	2073
15. Jamie McMurray	2053
16. Chris Buescher	2045

L'attaquant québécois Martin St-Louis — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

LNH

Le Lightning retirera le numéro 26 de St-Louis

Associated Press

TAMPA BAY — Le Lightning de Tampa Bay rendra hommage au meilleur marqueur de son histoire, Martin St-Louis.

La formation de la Floride retirera le no 26 que le Québécois a porté pendant ses 13 saisons avec l'équipe gagnante de la coupe Stanley en 2004.

Le Lightning a annoncé jeudi que celui qui a participé à six matchs des étoiles et qui a marqué 365 buts de 2000 à mars 2014 — date à laquelle St-Louis a été échangé aux Rangers de New York — sera honoré avant le match du 13 janvier, contre les Blue Jackets de Columbus.

St-Louis est le meilleur pointeur de l'histoire du club avec 953 points, dont 588 aides, 28 buts en désavantage numérique, 64 buts gagnants et 300 points en avantage numérique. Il est à égalité au premier rang avec Steven Stamkos avec huit tours du chapeau et n'est devancé que par Vincent Lecavalier et ses 383 buts.

Joueur par excellence de la LNH en 2004, St-Louis a aussi remporté deux fois le trophée Art-Ross à titre de meilleur pointeur du circuit. Il a pris sa retraite après la saison 2014-15, avec les Rangers.

En carrière, St-Louis a disputé 1134 rencontres avec les Flames de Calgary, le Lightning et les Rangers, amassant 1033 points, dont 391 buts.

› DOMINIQUE DUCHARME CHEZ LE VERT ET N

« Une saison très, très décevante... »

L'entraîneur des Incroyables juvéniles met le blâme sur l'esprit d'équipe

MICHEL TASSÉ
michel.tasse@lavoixdelest.ca

GRANBY — Les Incroyables du football juvénile de J.-H.-Leclerc vont compléter leur saison en visitant les Oursons de l'école secondaire Marcel-Landry de Saint-Jean vendredi soir. Ils montrent un dossier décevant d'une seule victoire et cinq défaites.

« Décevant, c'est le cas de le dire, lance l'entraîneur en chef des Incroyables, Steven Michaud. C'est une saison très, très décevante qui se termine... »

Michaud n'y va pas par quatre chemins pour expliquer les insuccès de son club cette saison. Le problème, c'était l'esprit d'équipe.

« Avec 21 joueurs sur 32 qui terminaient leur stage juvénile, on ne peut certainement pas dire que nous manquions d'expérience. Le problème, vraiment, c'était l'esprit d'équipe. Trop souvent, beaucoup, trop souvent, les gars mettaient le "moi" avant le "nous". Combien de fois est-ce que j'ai vu des gars viser le gros jeu et le gros plaqué pour leur gloire personnelle et non pour l'équipe. Lorsque nous jouions ensemble, le succès était là. Mais ce n'est pas arrivé souvent... »

Le coach affirme que les Incroyables auraient dû remporter trois de leurs six premiers matchs. Au minimum.

« C'est une saison frustrante. Même les entraînements ont été difficiles. On joue comme on pratique, comme on dit, et il manquait toujours des gars à cause du travail ou d'autre chose. »

Il y a deux ans, les Incroyables (en noir) enlevaient les honneurs du Bol d'Or. Depuis, ils n'ont remporté que deux matchs. — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

Michaud retiendra tout de même un peu de positif de cette saison, une deuxième très difficile de suite pour les Incroyables, qui n'avaient remporté qu'une seule victoire en 2015.

« Des joueurs m'ont impressionné. Je pense à Samuel Baillargeon, qui a excellé sur la ligne défensive, à Grégory Roy, qui a bien fait comme porteur de ballon, et à Zachary Michaud, mon fils, à qui on en a demandé beaucoup, mais qui s'est bien débrouillé au poste de quart. »

LE BOL D'OR N'A PAS RAPPORTÉ

Il y a deux ans à peine, les Incroyables juvéniles remportaient le Bol d'Or. Michaud s'occupait alors des quarts-arrière au sein de l'équipe d'entraîneurs de Jean Jr Petit. Certains diront que le gros trophée a coûté cher.

« Ça n'a pas vraiment rapport. On a dû reconstruire, comme toutes les équipes qui gagnent. L'affaire, c'est que le Bol d'Or n'a pas eu les effets escomptés. Je croyais que ça nous amènerait plus de nouveaux joueurs, des "verts" comme je les appelle, et une belle relève. Ça n'a pas été le cas. »

Au niveau cadet, les Incroyables ont une fiche de deux victoires et trois défaites. Chez les benjamins, ils présentent un dossier parfait de trois victoires.

« D'après ce que je peux voir, ceux qui s'en viennent pensent davantage en fonction de l'équipe. Moi, je serai là encore la saison prochaine et je veux gagner », conclut Steven Michaud.

EN BREF

BASKET-BALL

Les anciens Inouk face aux Inouk d'aujourd'hui

Signe que la saison de basket-ball collégial approche à grands pas: la tradition se poursuit et les anciens Inouk affronteront les Inouk d'aujourd'hui vendredi soir au cégep. « J'y suis à chaque année depuis la fin de ma carrière, en 2009, et c'est à chaque fois un très beau moment », explique Jessica Hug, qui se fait la porte-parole de l'événement. Le match des filles débutera à 19 h et celui des garçons, à 21 h. Les deux clubs des Inouk, les filles de John Van Doorn et les garçons de Philippe-Côté-Jacques, entameront leur nouvelle saison dans une semaine face aux Vulkins de Victoriaville, dans les Bois-Francs. **LA VOIX DE L'EST**

L'ÉQUIPE Béliveau
Proprio Direct AGENCE IMMOBILIÈRE

Renaud Béliveau
Courtier immobilier

Jason Béliveau
Courtier immobilier
450 777-6743
450 525-2977
L'équipe de l'heure en immobilier!
SERVICES GRATUITS
d'évaluation et de conseils de mise en marché de votre maison
450 994-3795 • 180 St-Antoine Nord, Granby
SERVICE BILINGUE
5067664

ROYAUME DES QUILLES
HORAIRE 2016-2017
Lundi au jeudi 9 h à 21 h
Vendredi 9 h à 23 h
Samedi 9 h à 22h
Dimanche 13 h à 21h
* Informez-vous sur nos matins illimités du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h.
LIGUES PETITES OU GROSSES QUILLES
Tout niveau! Informez-vous!
450.372.7211
royaumedesquilles.com • 151 Denison E • Granby
5078574

QUALITÉ GARANTIE, PRIX IMBATTABLE!

Construction maison neuve / Rénovation / Projet domiciliaire
LES CONSTRUCTIONS Clément Robert
EXCELLENCE · GARANTIE · STYLE DE VIE
3robert.com
Un seul numéro : 1 855 3ROBERT
5101271

5097537

5096798

5104323

« Y'a beaucoup de caractère dans le vestiaire »

Yamy Girard rêve d'aller jusqu'au bout à sa dernière saison chez les juniors

MICHEL TASSÉ
michel.tasse@lavoixdelest.ca

« Les Inouk voulaient m'avoir depuis un certain temps. Honnêtement, c'est flatteur de se sentir désiré comme ça », admet Yamy Girard. — PHOTO ALAIN DION

GRANBY — Yamy Girard l'avoue: il n'a pas été étonné lorsque les Inouk ont fait son acquisition des Cobras de Terrebonne au cours de l'entre-saison.

« Les Inouk voulaient m'avoir depuis un certain temps, a expliqué l'athlète de 20 ans. Honnêtement, c'est flatteur de se sentir désiré comme ça. J'ai eu du bon temps pendant deux ans à Terrebonne, ça m'a fait quelque chose de partir, mais je savais que je m'en allais avec une bonne équipe et dans une bonne ville de hockey. Ça a aidé à faire passer la pilule. »

La saison dernière, Girard a amassé 66 points, dont 31 buts. Il a récolté 10 points, dont 3 buts, depuis le début de l'actuelle campagne. Clairement, il est là pour générer de l'attaque.

« Mon objectif, c'est de faire mieux que la saison passée. Je veux faire mieux individuellement parlant et je veux me rendre plus loin avec mon équipe. Avec les Cobras, j'ai perdu en demi-finale le printemps dernier et j'ai trouvé ça dur. À ma dernière saison chez les juniors, j'aimerais aller jusqu'au bout. »

Et Girard est en un autre qui est d'avis que les Inouk ont ce qu'il faut pour aller jusqu'au bout.

« Y'a beaucoup de caractère dans le vestiaire. On a du talent, c'est clair, mais je suis vraiment impressionné par notre force de caractère. Les gars n'aiment pas perdre et ça parait. Y'a deux semaines, on tirait de l'arrière 4-0 à Terrebonne, la meilleure équipe de la ligue, et on a ramené le pointage à 4-3. On a quand même perdu, mais on ne voulait pas perdre. J'aime ça. »

Girard parlera de caractère, mais aussi de chimie.

« L'ambiance est très bonne dans la chambre. À la fin de la saison, un bon esprit d'équipe va te donner une couple de victoires de plus. C'est important. Moi, j'ai été très bien accueilli, je suis rapidement senti chez nous dans le vestiaire. »

DE L'INTÉRÊT

Les Inouk n'ont pas encore attiré des foules énormes au centre sportif Léonard-Grondin cette saison, mais Yamy Girard aime la place que prend l'équipe à Granby.

« On sent que les gens ici sont intéressés par leur équipe de hockey junior, souligne l'athlète de Rouyn-Noranda. Il y a du monde aux matchs et il se dégage une passion chez les partisans. Je trouve que c'est un bel endroit pour finir sa carrière junior. »

Gosselin se méfie des Flames

MICHEL TASSÉ
michel.tasse@lavoixdelest.ca

GRANBY — Les Flames de Gatineau s'amènent au centre sportif Léonard-Grondin, vendredi soir, avec une fiche d'une victoire, cinq défaites et un revers en bris d'égalité. Et ça fait peur à Patrick Gosselin!

« Dans cette ligue, il faut se méfier de tout le monde, même de ceux qui ont une fiche ordinaire, souligne Gosselin. Si on n'est pas prêts, on va se faire jouer un tour. Et je l'ai dit clairement aux gars. »

Les Inouk (5-2-1) devront faire sans Alex Dufour-Lafontaine, qui va passer un autre week-end avec les Foreurs de Val-d'Or, dans le junior majeur. Alec Richer, lui, purgera le dernier de ses trois matchs de suspension. Gosselin affirme par ailleurs qu'Édouard Michaud, blessé à une jambe, s'approche d'un retour au jeu.

Nathan Ward-Raymond s'est entraîné avec ses coéquipiers toute la semaine et sera en uniforme face aux Flames. Malade, il a quitté après la deuxième période du match de vendredi dernier contre Saint-Jérôme et il n'avait pas accompagné ses coéquipiers à Princeville dimanche.

Samedi, les Inouk affronteront l'Arctic de Saint-Léonard dans le cadre du Challenge de la Ligue junior AAA, présenté à Saint-Jérôme.

DERNIER MATCH PRÉPARATOIRE

Le CH domine les Leafs 6-1

La Presse canadienne

MONTRÉAL — Le Canadien a terminé son calendrier de matchs préparatoires avec panache en signant une victoire sans équivoque de 6-1 contre les Maple Leafs de Toronto jeudi soir au Centre Bell.

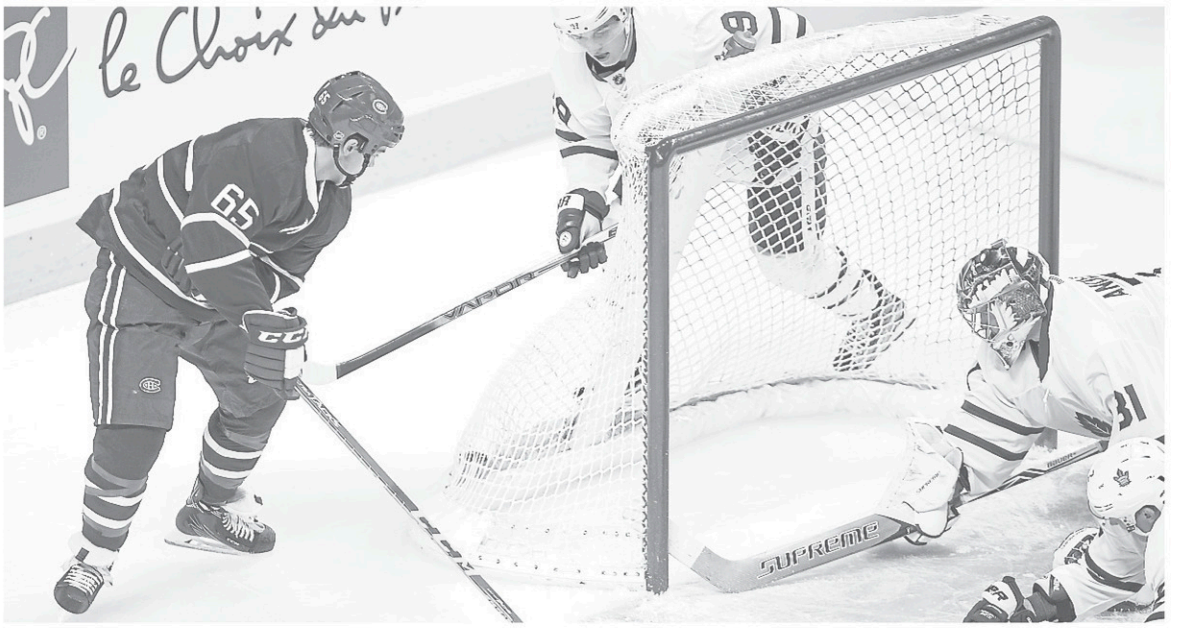

Nouveau venu chez le Canadien, Andrew Shaw (65) a marqué deux buts et s'est montré efficace en échec-avant. — PHOTO LA PRESSE CANACIENNE

Les éléments positifs ont été nombreux et sont venus de joueurs envers qui l'état-major de l'équipe compte se tourner pour faire oublier la catastrophique saison 2015-2016.

Les partisans du Tricolore voulaient d'abord et avant tout voir le gardien Carey Price, qui disputait un premier match à Montréal depuis le 22 novembre dernier.

Rarement mis à l'épreuve de façon significative, Price a repoussé 28 tirs et effectué son meilleur arrêt de la rencontre aux dépens de Nazem Kadri, tard en deuxième période, pendant une pénalité mineure à Mikhail Sergachev.

Price n'a cédé que devant la recrue Auston Matthews, lors d'une autre supériorité numérique, à la suite d'un spectaculaire tir des poignets dans la partie supérieure droite du filet.

Andrew Shaw est un autre joueur qui a mérité une bonne note. Le dynamique attaquant, acquis des Blackhawks de Chicago le soir du repêchage de juin dernier, a marqué deux buts et s'est montré efficace en échec-avant.

Il aurait pu inscrire un tour du chapeau mais le gardien Frederik Andersen a réalisé un superbe arrêt de la mitaine à ses dépens, en première période.

Et à son premier match dans l'uniforme du Canadien, le défenseur Shea Weber a aussi touché la cible, en deuxième période, en plus de passer environ 25 minutes sur la patinoire. Et il a mérité des applaudissements nourris à l'annonce de son but.

Michael McCarron, en première période, Alex Galchenyuk, sur une belle pièce de jeu individuelle au troisième vingt, et Artturi Lehkonen, également en troisième, ont complété pour le Canadien.

La troupe de Michel Therrien a dirigé 32 tirs vers Andersen, solide par moments et chancelant en d'autres occasions, et 13 joueurs différents ont amassé au moins un point. Du groupe, Alexander Radulov, Daniel Carr et Andrei Markov ont récolté deux passes.

PETRY BLESSÉ

Seule note discordante : le Canadien a terminé la rencontre avec cinq défenseurs, après avoir perdu les services de Jeff Petry au milieu de la première période.

Pendant le match, la direction de l'équipe n'a pas précisé la nature de la blessure, mais il semble que Petry se soit blessé au genou gauche à la suite d'une mise en échec.

PREMIÈRE PARTIE DE LEUR SÉRIE

Les Blue Jays lessivent les Rangers 10-1

La Presse canadienne

ARLINGTON, TEXAS — Les Blue Jays de Toronto ont malmené Cole Hamels en inscrivant cinq points en troisième manche et Marco Estrada a lancé durant huit manches et un tiers alors que la formation canadienne a lessivé les Rangers du Texas 10-1, jeudi, lors du premier match de la Ligue américaine.

Jose Bautista a ajouté une claque de trois points en neuvième manche pour tourner le fer dans la plaie. — PHOTO ASSOCIATED PRESS

Jose Bautista, l'ennemi public no 1 au Texas, a ajouté une claque de trois points en neuvième manche aux dépens du releveur Jake Diekman pour tourner le fer dans la plaie. Il a doucement déposé son bâton pendant que le partisan qui a capté la balle la renvoyait sur le terrain.

Il s'agissait du quatrième circuit de Bautista à ses huit dernières présences au bâton en séries. Il est à égalité avec Joe Carter pour le nombre de circuits en séries pour un joueur des Blue Jays avec six.

Estrada est venu bien près de lancer durant un match complet pour la première fois de sa carrière. Elvis Andrus a cependant frappé un triple en fin de neuvième manche et a croisé le marbre sur un roulant de Shin-Soo Choo, ce qui a mis fin au match d'Estrada (1-0).

Ce dernier a donné un point sur quatre coups sûrs en huit manches et un tiers en plus de retirer six frappeurs au bâton.

Les Jays ont envoyé neuf frappeurs au bâton en troisième, marquant cinq points avec deux retraits. Troy Tulowitzki a fait le plus gros des dommages avec un triple de trois points. « En réalité, nous étions dus pour frapper, a déclaré le gérant des Blue Jays, John Gibbons. Je ne peux pas dire que nous étions détendus, mais c'était bien d'avoir un peu de marge de manœuvre. »

QUATRE COUPS SÛRS POUR DONALDSON

Melvin Upton fils a claqué un circuit solo au cours d'une quatrième manche de deux points. Josh Donaldson, qui a obtenu deux simples, deux doubles et un but sur balles, a produit un point en troisième et en quatrième. Ses quatre coups sûrs ont égalé une marque d'équipe en séries.

Tandis qu'Hamels (0-1) connaissait des ennuis en trois manches et un tiers, Estrada a été solide, retirant 15 des 16 frappeurs auxquels il a fait face. Le seul joueur des Rangers à atteindre les sentiers au cours de cette séquence a été Adrian Beltre en deuxième manche sur un coup sûr à l'avant-champ.

Le deuxième match de la série aura lieu vendredi, toujours au Texas.

UNE SAISON À OUBLIER POUR LES JUVÉNILES 21

INCROYABLES FOOTBALL

Venez jouer et VISEZ pour gagner votre POURCENTAGE de rabais sur vos ACHATS

4 JOURS SEULEMENT - du 7 au 10 octobre

AU GRAND BAZAR
La Source du sport

1141, rue Principale, Granby

450 378.2022

grandbazar.ca

Suivez-nous

Le pourcentage de rabais en vigueur sur les articles à prix régulier seulement. Quelques exceptions s'appliquent, détails en magasin.

5106302